ANNALES 2015

# CONCOURS EXTERNE

# POUR LE RECRUTEMENT

# DE REDACTEUR

# DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

--------⏮⏭--------

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE** : NOTE DE SYNTHESE DE CULTURE GENERALE

DUREE : 4 HEURES COEF : 4

**SUJET**

Ce dossier comprend 13 pages y compris la page de garde.

Développement des technologies de communication et pressions financières sur les budgets des collectivités notamment, conduisent les directions de ressources humaines à repenser les stratégies de formation des agents.

Les innovations se développant plus ou moins rapidement, il vous revient de faire un point sur ces dernières et ainsi sur la formation des agents à la recherche de performances.

*Article 1 : Formation : Anticiper les besoins pour adapter son budget, Par Bénédicte Rollu ;*

*Article 2 : L'e-learning, un outil de formation pertinent mais sous-utilisé - Par Maud Parnaudeau ;*

*Article 3 : La VAE peut booster la carrière des agents « C » - Par Gaëlle Ginibrière ;*

*Article 4 : Reclassement : L'accompagnement personnalisé, un atout- Par Gaëlle Ginibrière.*

Ces articles font partie du dossier emploi « La formation des agents à la recherche de performances »

# Formation : Anticiper les besoins pour adapter son budget

Imaginer les demandes en matière de formation demeure une pratique pleine d'incertitudes. La multiplication des sources d'information et le plan de formation aident à affiner et à cadrer, chaque année, les prévisions budgétaires.

## Références

**Formalisation des besoins**

- La loi n° 2007-209 du 19 février 2007 consacre le plan de formation comme un outil de formalisation des besoins. Le droit individuel à la formation doit y être inscrit.
- Le décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 impose aux collectivités de fixer le volume des crédits qu'elles souhaitent consacrer aux actions engagées par leur personnel (congés de formation professionnelle, de bilan de compétences ou de validation des acquis de l'expérience).

En ces temps de contraintes financières, l'heure est à l'optimisation. C'est-à-dire, concernant la formation, mieux former en moins de temps, puisque le nombre moyen de journées par agent baisse dans la FPT [1].

Chantepie (100 agents, 9 800 hab., Ille-et-Vilaine) a fait de la formation l'une de ses priorités politiques, dont le budget a doublé en l'espace d'une mandature, tout en cherchant à en réduire l'impact sur les dépenses de la commune. « Nous privilégions les formations du CNFPT et ne passons par des prestataires privés que pour des besoins plus ciblés ou plus techniques », détaille le maire, Grégoire Le Blond.

Ainsi, la commune affiche une cotisation CNFPT de 47 500 euros par an et un budget propre de 20 000 euros. La plupart des collectivités recherchent au maximum l'équilibre entre financement du CNFPT et ressources propres.

Anticiper et prioriser - Pour discuter avec le CNFPT, mieux vaut déjà connaître ses besoins, ainsi que les priorités politiques et de gestion des ressources humaines. Le plan de formation – en général pluriannuel – en est la traduction. « Il permet d'anticiper au maximum et de ne pas décevoir les agents. Nous priorisons », explique Grégoire Le Blond.

Au conseil général du Doubs (2 400 agents, 527 800 hab.), le plan de formation, qui constitue « un axe fort de la politique RH » avec un budget annuel de 900 000 euros réparti de façon égale entre budget propre et cotisation CNFPT, « est élaboré selon une logique collective et transversale à laquelle sont associées des approches métiers et individuelles », indique Véronique Curie, chef du service « formation ».

Chaque année, il est indispensable de recenser les besoins précisément pour repérer les demandes collectives et individuelles. Les outils sont divers et souvent couplés : questionnaires, rencontres avec les services, analyses des formations passées… Les entretiens

annuels constituent une autre source d'information essentielle qu'il faut pouvoir exploiter au mieux.

« En vue de faciliter la préparation du budget, l'idéal serait de disposer des parcours de formation pour chaque agent, témoigne le DRH de Metz, Xavier Jouzel. Nous avons commencé à le faire pour les emplois d'avenir (trente recrutements cette année) et pour les agents dans une démarche de mobilité ou de reclassement. Cela nous donne de la visibilité sur plusieurs années, car nous construisons le parcours au moment du recrutement. Du coup, nous pouvons financer au cas par cas. »

Optimiser les coûts - Le conseil général du Doubs s'appuie lui aussi sur les parcours de formation. « Nous travaillons à partir des besoins de la personne pour définir les actions de formation et les prioriser, en cohérence avec les objectifs visés. Penser en termes d'itinéraire nous aide à anticiper et donc à trouver des leviers d'optimisation des coûts et de retour sur investissement », éclaire Véronique Curie.

Connaître les besoins précisément n'évite pas les surprises, comme l'émergence d'une tendance (la gestion du stress ces dernières années) ou d'une réglementation. C'est pourquoi il est souhaitable de conserver une marge de manœuvre. Dans sa répartition des budgets selon les catégories de formation (CNFPT, en intra, collectives, personnelles...), Audrey Zaessinger, responsable de la formation au conseil régional d'Alsace, laisse ainsi toujours une petite « part non attribuée » qu'elle peut utiliser ou rebasculer sur une autre enveloppe, si nécessaire.

## De l'outil informatique à l'audit

Du simple tableau Excel croisant les dépenses jusqu'à la base de données recensant les vœux exprimés lors des entretiens individuels, en passant par le logiciel de gestion des parcours des agents, différents outils informatiques aident à dessiner une cartographie assez fidèle des besoins en matière de formation.

Plus élaboré, un audit précis des besoins peut être réalisé par certains prestataires extérieurs. « Nous effectuons des préconisations pour optimiser les rythmes, par exemple une formation sur Powerpoint plutôt en e-learning qu'en présentiel », explique Frédéric Griveau, PDG d'Edugroupe, un organisme de formation spécialisé dans l'informatique.

## Chaque année, une course contre la montre

**Metz (Moselle) 2 300 agents 120 800 hab.**

Le plan de formation triennal donne les grandes orientations. Mais, chaque année, à Metz, c'est la « course contre la montre » pour le décliner en actions plus précises à partir des demandes individuelles et collectives, explique Xavier Jouzel, directeur des RH. Le budget prévisionnel est défini en septembre, alors que les évaluations professionnelles ne débutent qu'en été.

« Il faut pouvoir recenser les besoins de formation pour les budgétiser et les inclure dans le prévisionnel, tout en faisant en sorte que les demandes restent pertinentes malgré le décalage dans le temps, affirme-t-il. Le recensement doit se faire en amont du prévisionnel, mais pas

trop. Nous travaillons au plus près des besoins pour que le budget soit cohérent avec nos contraintes budgétaires et suffisant pour couvrir l'année suivante. »

En outre, comme les conditions du partenariat avec le CNFPT ne sont connues qu'en fin d'année, voire en début d'année suivante, « nous faisons des estimations sans être sûrs que le CNFPT financera les formations en intra. Or, c'est ce financement qui permet de dégager les marges de manœuvre pour faire face aux besoins non prévisibles ». Le recueil des besoins est donc essentiel. « Nous multiplions les canaux d'information. Les vœux exprimés lors des entretiens professionnels sont, par exemple, entrés dans une base de données. »

## Des sessions collectives en interne

**Alsace 1 900 agents • 1,85 million d'hab. -**

D'année en année, la région Alsace conserve un budget de formation constant (405 000 euros en 2013, auxquels s'ajoute la cotisation CNFPT d'un montant à peu près équivalent). Pour conjuguer au mieux besoins et formations tout en étant réactif, le service « formation » privilégie au maximum les sessions collectives en interne. Celles-ci sont dispensées par des agents de la collectivité et permettent de constituer des groupes homogènes.

« Avec les formations en intra, nous touchons beaucoup plus de monde et nous n'avons pas de frais de déplacement, de repas ou d'hébergement, explique Audrey Zaessinger, responsable de la formation. On peut adapter les contenus aux procédures de la collectivité, l'agent repart avec une formation adaptable à son poste de travail. » La région gagne ainsi en rentabilité.

« Jouer sur les sessions collectives me permet de diminuer l'enveloppe des formations individuelles », ajoute la responsable. Au moment de répartir son budget par types de formations et par thématiques, Audrey Zaessinger essaie donc de « regrouper par domaines ». Ensuite, elle travaille en partenariat avec le CNFPT pour négocier au mieux des sessions sur mesure ou sur catalogue, « premier outil à connaître pour les formations individuelles », avant de recourir aux prestataires extérieurs.

# L'e-learning, un outil de formation pertinent mais sous -utilisé

Alors qu'elle répond à de nombreux enjeux auxquels doivent faire face les collectivités, en termes de budget, d'organisation et d'individualisation, la formation à distance reste très peu utilisée. Elle constitue pourtant un élément structurant du support à la performance individuelle et collective.

Les résultats du premier baromètre du e-learning en Europe coréalisé en 2011 par Fefaur, Ipsos et Crossknowledge, sur la base d'une enquête en ligne menée dans six pays européens, sont consultables sur internet.

Cette étude met en perspective la place du e-learning au regard des stratégies de formation et permet de mieux en comprendre les usages au sein des organisations ainsi que ses conditions de réussite et ses freins.

«La formation à distance nous permettrait de gagner en réactivité car monter des sessions, trouver des salles, nous prend énormément de temps. Mais, pour le moment, nous ne l'avons pas encore expérimentée. Nous avons d'autres priorités », explique Sylviane Gachet, directrice « emplois et compétences » à la ville de Lyon (7 226 agents, 484 300 hab., Rhône).

Comme Lyon, beaucoup de collectivités n'ont toujours pas franchi le pas du e-learning. Excepté en Auvergne, où la délégation régionale du CNFPT, pionnière en la matière, a formé plus de 4 600 agents issus de 675 collectivités, par le biais de sa plateforme en ligne, e-satis, entre 2000 et 2011 [(i)].

Interactivité - Ce type de formation présente, pourtant, de nombreux avantages qui vont du nombre de personnes formées en même temps à l'absence de déplacement, en passant par une réduction des coûts, une souplesse d'organisation et, surtout, une individualisation avec une adaptation de l'offre au niveau de connaissances de l'agent.

« Parfois, sur plusieurs jours de formation, il y a un contenu que vous maîtrisez. En formation à distance, après un questionnaire d'autoévaluation, vous pouvez sélectionner et ne suivre que les modules dont vous avez besoin », illustre Bruno Tritz, chef de projets des e-ressources au CNFPT Auvergne. Par ailleurs, chaque « apprenant » peut aller à son rythme. L'agent peut s'arrêter, reprendre sa session en toute liberté. Et, éventuellement, travailler à domicile s'il le souhaite.

Au-delà, l'agent y gagne aussi en autonomie. « Il devient acteur de sa formation », estime Bruno Tritz. Enfin, l'e-learning couvre un large spectre de compétences dans les fonctions supports, ainsi qu'en matière d'environnement, de sport, d'hygiène et de sécurité, de préparation aux concours, etc.

Deux grands types de formation à distance sont aujourd'hui proposés par les prestataires. D'un côté, les plateformes en ligne de diffusion de contenus. On y retrouve des supports de cours (écrits, audios et vidéos) et diverses modalités d'interactivité (visioconférences, « serious games », tests et quiz, etc.).

Ce mode d'e-apprentissage comprend un accompagnement qui peut prendre la forme d'un chat, d'une hot-line, d'échanges de mail, d'une interaction vidéo avec le formateur à distance, voire d'un tuteur (interne ou externe) chargé de répondre aux questions et d'intervenir en cas de problème.

Cette dernière option peut constituer un frein pour certaines collectivités qui ne peuvent mobiliser un agent pour assurer cet accompagnement. Autre forme d'e-learning, les « cours en ligne ouverts et massifs », les Clom [2], qui incluent de l'accompagnement et de l'apprentissage mutuel. « Des groupes se forment, se corrigent et s'enseignent mutuellement », indique Bruno Tritz.

Conditions de réussite - A ce jour, toutes les études menées concluent aux mêmes résultats : les bénéfices des formations à distance et en présentiel sont identiques. « Parce que c'est, avant tout, la motivation de la personne formée qui prime, rappelle Bernard Blandin, chercheur et consultant dans le domaine des technologies éducatives et des environnements d'apprentissage.
En outre, le fait d'apprendre doit faire partie de la culture de l'organisation et un accompagnement technique, pédagogique et social par des échanges de message, de la visioconférence ou une présence est essentiel. Les personnes ne doivent pas se sentir isolées.

## A l'ère du « rapid learning »

Méthode accélérée de conception de formations à distance, le « rapid learning » permet de réaliser des contenus interactifs, simples d'utilisation, à partir de supports existants, enrichis de voix et de vidéos. En plein essor, ce modèle a été utilisé par le CNFPT pour créer une e-formation portant sur « la mise en sécurité des chantiers de voirie ». « Nous avons filmé nos agents en situation, indique Maurice Serreau, responsable de la signalisation statique à Clermont-Ferrand [139 900 hab., Puy-de-Dôme]. Dans une vidéo, le stagiaire doit retrouver des défauts de signalisation. A chaque erreur, celle-ci est coupée pour l'expliquer, puis accessible de nouveau. Une autre montre ce qu'il aurait dû faire. »

## Une souplesse à encadrer

**Syndicat du bois de l'Aumône (Puy-de-Dôme) • 132 communes • 224 agents • 164 000 usagers**

En 2008-2009, le syndicat du bois de l'Aumône, chargé de la collecte des déchets, a été parmi les premiers à utiliser les formations à distance proposées par la délégation Auvergne du CNFPT, grâce sa plateforme e-satis. En voie de reclassement sur des postes d'assistants d'encadrement, quatre ripeurs et conducteurs ont expérimenté le dispositif pour leur permettre d'acquérir les bases en bureautique.

« Nous leur avons dégagé du temps et mis à disposition un ordinateur pour qu'ils puissent, en moyenne deux fois par semaine, suivre leur formation basée sur des cours en ligne et des exercices pratiques. L'équivalent de dix jours de formation en moyenne pour chacun, étalés sur un an », détaille Stéphane Pirès, responsable du pôle « RH ».

L'ensemble de l'encadrement, soit six agents, a également suivi certains modules. « Il était impossible de faire déplacer dix agents sur les mêmes dates pour des formations en présentiel.

L'intérêt du e-learning est sa flexibilité en termes d'organisation et d'adaptation aux compétences de chacun », souligne Stéphane Pirès. A tel point que d'autres rippers ont demandé à en bénéficier.

Cependant, les formations en bureautique nécessitent un accompagnement particulier, car elles sont une source importante de blocages. « Il faut un agent en interne ou un tutorat du CNFPT pour qu'ils puissent être en mesure de poursuivre leur cours », estime Stéphane Pirès.

## Faire du sur-mesure

**CA de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) • 13 communes • 577 agents • 199 300 hab.**

La communauté d'agglomération (CA) de Cergy-Pontoise propose du e-learning pour la maîtrise de l'anglais aux directeurs et directeurs adjoints, ainsi qu'aux agents ayant une mission qui nécessite de maîtriser cette langue. Soit une cible d'une vingtaine de personnes.

La formation repose sur un dispositif de cinquante heures de visioconférence auquel les stagiaires accèdent par internet, de leur poste de travail ou de leur domicile. « Ils choisissent leur créneau et leur professeur », précise Maryline Delenic, chef de projet à la direction des ressources humaines. Avant d'ajouter : « Nous avons opté pour la formation à distance, car trouver un créneau qui convienne à tous s'est avéré très difficile, d'autant que chacun avait des objectifs différents. Cette solution nous a permis de répondre au plus proche de leurs besoins. »

Plus de la moitié des personnes concernées ont suivi ces cours à distance. Les autres agents n'ont pas utilisé leur contingent d'heures. Pour cette raison, « nous envisageons de renégocier la durée de disponibilité de l'application avec notre prestataire afin que nos agents aient plus de temps pour s'en servir », indique Maryline Delenic.

Aujourd'hui, si la CA de Cergy-Pontoise ne propose pas de formation à distance sur d'autres thématiques, elle envisage d'y recourir pour les agents d'accueil dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la qualité.

# La VAE peut booster la carrière des agents « C »

La validation des acquis de l'expérience est un outil efficace pour professionnaliser les agents de catégorie C et recruter sur des métiers en tension. Il est encore très peu utilisé.

Le dispositif de la VAE pour les agents de catégorie C est jugé lourd, difficile à mettre en œuvre et inutile pour progresser dans la fonction publique territoriale. C'est le bilan d'un rapport au conseil d'administration du CNFPT publié en mars par Jean-Claude Lenay, secrétaire national de l'Interco-CFDT.

**Mode d'emploi**

Mise en place par la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, la VAE permet de valider en totalité ou de façon partielle un diplôme ou une certification. Pour cela, il faut se prévaloir d'une expérience d'au moins trois ans dans l'activité concernée.

La démarche consiste ensuite à décrire les compétences acquises dans un dossier. Si la validation n'est que partielle, des modules complémentaires de formation doivent être suivis. C'est souvent le cas pour les aides-soignants qui n'ont pas forcément d'expérience dans le milieu hospitalier ou pour les auxiliaires de puériculture.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ? Le dispositif peine à se développer dans la fonction publique territoriale. Les agents ne connaissent pas toujours cette modalité d'obtention de diplôme ou de certification. Et les collectivités y recourent avec parcimonie. Seuls quelques métiers relevant de la catégorie C, souvent en tension, comme les auxiliaires de puériculture ou les aides-soignants font l'objet de mesures volontaristes.

Cette année, le CNFPT a, par exemple, renouvelé pour trois ans un accord-cadre signé avec la CNSA afin de cofinancer des accompagnements dans une démarche de VAE.

Les diplômes et titres visés sont ceux d'aide-soignant, d'aide médicopsychologique, d'auxiliaire de vie sociale et assistant de vie aux familles. « Cet accord-cadre est décliné localement. En Aquitaine, nous proposons un accompagnement pour les auxiliaires de vie sociale et les aides-soignantes : respectivement 178 et 18 agents ont été accompagnés en 2012.
Ces chiffres s'expliquent par un nombre important de centres intercommunaux d'action sociale [CIAS] et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [Ehpad] dans les Landes notamment », explique Jean-Simon Casabonne, conseiller « formation » et adjoint responsable de l'antenne CNFPT des Landes.

Fidéliser et professionnaliser - L'accompagnement consiste en des séances collectives pour aider les agents à rédiger leur livret de VAE – celui dans lequel doivent être détaillées les compétences acquises - et préparer l'entretien avec le jury. « Dans les Landes, les CIAS ont développé une vraie politique de gestion des ressources humaines par la VAE. Ils ont intérêt à aller vers une professionnalisation de leurs agents car leurs financeurs demandent que leur personnel soit qualifié. C'est aussi une façon de fidéliser les agents sur des métiers en tension », note le conseiller.

Ce double objectif a aussi conduit Paris (50 858 agents, 2,2 millions d'hab.) à prendre en charge chaque année l'accompagnement en VAE d'une trentaine d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) ou d'agents qui ont eu une expérience antérieure auprès d'enfants pour décrocher un CAP « petite enfance ».

Une fois le diplôme obtenu par la VAE et/ou par un complément de formation, les agents ne se voient pas directement proposer un nouveau poste. Le diplôme n'a pas toujours d'incidence sur le statut. « C'est le cas, par exemple, pour les auxiliaires de vie sociale. Avec le diplôme, ils gagnent une reconnaissance de la part de l'usager ou peuvent le monnayer auprès de prestataires extérieurs ou de familles, puisque beaucoup ne travaillent pas exclusivement pour une collectivité », ajoute Jean-Simon Casabonne. La VAE ne dispense pas non plus de passer les concours.

Evolution sur le long terme - En revanche, obtenir, avec la VAE, ce qui est souvent un premier diplôme met en confiance les agents, qui peuvent suivre d'autres formations ou présenter les concours correspondant au diplôme obtenu. « La VAE les entraîne, au niveau de l'écrit et par une prise de recul, sur leurs compétences et leur expérience », assure Maïté Errecart, adjointe au maire chargée des ressources humaines de Paris.

La VAE peut alors devenir le premier pas vers une progression de carrière à long terme, y compris vers des fonctions de catégories B, comme celle d'éducateurs de jeunes enfants, même si cela reste rare. « Il ne faut pas non plus négliger les motivations personnelles des agents pour qui la reconnaissance est très importante », poursuit Amandine Rouah, chef de bureau « formation et insertion » à la direction des affaires scolaires de Paris.

## Un accompagnement bien en amont

**Lyon (Rhône) • 7 226 agents • 484 000 hab.**

A Lyon, de sept à huit agents se lancent chaque année dans une VAE afin de décrocher leur diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture. Vingt et un volontaires sont actuellement en attente d'une entrée dans le dispositif. Pour la collectivité, la VAE complète les recrutements sur des métiers qui ont longtemps été en tension et s'inscrit dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en offrant des parcours professionnels qualifiants.

« Du côté des candidats, l'intérêt est évidemment d'obtenir la reconnaissance d'un diplôme d'Etat, mais aussi de pouvoir travailler dans un environnement différent : la vie d'équipe est effectivement plus présente dans les établissements de la petite enfance que dans les écoles où il n'existe pas de management de proximité, souligne Sylviane Gachet, directrice gestion administrative des personnels.

Il peut aussi s'agir d'une première marche pour évoluer à terme vers un poste de catégorie B d'éducateur de jeunes enfants, même si ce type de démarche est rare. Le diplôme est aussi un sésame pour travailler dans d'autres structures comme les crèches associatives. » L'accompagnement intervient très en amont de la VAE puisque des stages d'immersion sont proposés aux agents intéressés afin qu'ils se rendent compte de la réalité du métier et les directions d'origine sont contactées pour éviter de désorganiser les services pendant les absences.

# Apprendre à moindre coût

Toulouse ville et métropole (Haute-Garonne) • 37 communes • 13 900 agents • 712 000 hab.

La validation des acquis de l'expérience se pratique depuis de nombreuses années à la ville et à la métropole de Toulouse. Dès 2008, pour les métiers de la petite enfance, et 2012, pour ceux de la propreté, elle est intégrée dans les projets de service.

« Dans le cadre de la politique d'ouverture de plus de 2 000 places de crèches d'ici à 2014, la VAE permet de faire évoluer des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles [Atsem] ou des assistantes maternelles vers des postes d'auxiliaire de puériculture. Pour les agents de nettoiement de Toulouse métropole, ce dispositif s'inscrit dans une logique de professionnalisation, avec la création d'un diplôme entré au répertoire national des certifications professionnelles en décembre 2012 », explique Anne Pujos, responsable du service de formation (ville et communauté urbaine).

En 2013, vingt-cinq agents obtiendront leur titre d'agent de nettoiement de l'espace public urbain et treize Atsem le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture. Ces diplômés sont titularisés sur un poste d'auxiliaire de puériculture sous réserve d'obtenir le concours. « Le chiffre est faible au regard des besoins de recrutement dans les crèches. Mais la VAE reste un outil gagnant-gagnant : les agents obtiennent un diplôme sans partir longtemps en formation et la collectivité forme à moindre coût et, dans le même temps, fidélise et recrute sur des métiers en tension », conclut Anne Pujos.

# Reclassement : L'accompagnement personnalisé, un atout

Différents dispositifs peuvent aider les agents en incapacité professionnelle à faire le deuil de leur carrière passée et à trouver la nouvelle voie qui leur conviendra le mieux. L'accompagnement personnalisé est un outil précieux pour faciliter leur reclassement.

La délégation régionale première couronne du CNFPT a publié une brochure intitulée « La problématique du reclassement ».

Trouver des postes vacants dans un contexte de resserrement de la masse salariale... Voici sans conteste la principale pierre d'achoppement d'une politique de reclassement. Pourtant, même résolue, cette question ne suffit pas à garantir le succès de la démarche. Un reclassement réussi passe aussi par l'accompagnement des personnes concernées.

C'est notamment la conviction de Mamia Allek, responsable du service des savoirs fondamentaux à la délégation régionale de la première couronne d'Ile-de-France du CNFPT : « Contrairement aux cas de réorientations choisies, il s'agit d'agents sous le coup d'une inaptitude médicale. La problématique du reclassement ne relève donc pas de la seule formation, elle est pluridisciplinaire, impliquant la santé et la psychologie au travail, etc. »

Sas de remobilisation - La première étape est donc une phase de deuil de la carrière passée, qui peut être facilitée par des stages ou des groupes d'échanges. Le CNFPT première couronne propose, par exemple, un dispositif intitulé « devenir acteur de son changement ». Mamia Allek précise : « Après une longue maladie, il importe de travailler à la resocialisation, réapprendre à se lever tôt ou à côtoyer des collègues. Nous invitons également les collectivités à participer à un sas de remobilisation, afin de réfléchir avec les agents à leur projet. »

Plusieurs dispositifs peuvent ensuite être mobilisés pour s'assurer de trouver une affectation qui convienne à la fois aux besoins de l'employeur, et aux projets et capacités de l'agent : bilan professionnel, réflexion sur les compétences acquises dans la première partie de carrière, etc.

A Rennes et Rennes métropole (Ille-et-Vilaine), les agents mènent leur propre enquête de terrain : ils s'assurent auprès de ceux qui exercent le métier qui les intéresse que celui-ci correspond bien à leurs représentations. En outre, des visites collectives dans les services, à la découverte de fonctions méconnues, sont régulièrement organisées pour étayer le projet. Une fois ce dernier précisé, une formation adaptée peut être mise en place.

L'expérience de terrain est aussi déterminante. A Rennes, ville et métropole, au conseil général de Seine-et-Marne, comme dans la ville de Saint-Denis (près de 3 000 agents, 107 000 hab., Seine-Saint-Denis), des stages dans les services peuvent ainsi fournir l'occasion d'affiner ou de conforter des projets professionnels.

Postes relais - De son côté, depuis le début 2012, Fontenay-sous-Bois (1550 agents, 53 000 hab., Val-de-Marne) a mis en place des postes relais : on en compte 35, identifiés sur les métiers de peintre, comptable, agent d'accueil, gardien... Ils permettent d'acquérir des

compétences pour ensuite occuper un poste définitif. Parmi eux, 10 ont d'ores et déjà été rendus vacants et sont aujourd'hui occupés par des agents en cours de reclassement.

« Deux personnes sont déjà sorties du dispositif. L'une a intégré des fonctions d'accueil et l'autre un poste dans une médiathèque », indique Myriam Khemissi, directrice des ressources humaines.

Des tuteurs au sein des services peuvent également faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Afin de les accompagner dans leur tâche, le centre de gestion de la FPT d'Eure-et-Loir met à disposition un kit méthodologique. « Destiné aux tuteurs de personnes handicapées ou en situation d'invalidité professionnelle, ce kit vise à les sensibiliser pour accompagner et formaliser cette phase d'intégration », note Karine Mesquita, responsable du pôle « santé au travail » du centre de gestion.

Regarder au-delà des solutions habituelles - Les fonctions d'accueil constituent souvent le principal débouché auquel les collectivités songent pour leur personnel en reclassement. Mais un accompagnement au plus près des besoins de la collectivité, et des envies et capacités des agents permet d'envisager d'autres pistes.

A la ville de Rennes (3 189 agents, Ille-et-Vilaine), un mécanicien est devenu dessinateur, d'autres agents ont rejoint des fonctions de comptable, de secrétaire ou de vaguemestre. A Fontenay-sous-Bois (1 550 agents, Val-de-Marne), c'est un poste d'adjoint du patrimoine en médiathèque qui a été pourvu récemment au sein de la ville par une personne en situation de reclassement.

## Une démarche globale

**Rennes ville et agglo (Ille-et-Vilaine) • 38 communes • 4 859 agents • 402 600 hab.**

Aides à domicile, auxiliaires de puériculture, agents d'entretien et de restauration… à Rennes et sa métropole, 85 agents sont actuellement en reconversion professionnelle pour raisons de santé. Pour soutenir leur démarche, la collectivité et l'interco ont renforcé depuis 2009 leur politique d'accompagnement. Les personnes reconnues inaptes à leurs fonctions antérieures sont systématiquement reçues en entretien individuel pour définir un nouveau projet, programmer un bilan de compétences, se voir proposer des formations et préparer les entretiens de recrutement.

« Une formation à la gestion des émotions peut aussi être effectuée via le CNFPT. Elle se révèle très utile pour ces agents fragilisés dans leur parcours. Des ateliers mensuels complètent cette démarche : les agents plus ou moins avancés dans leur reconversion viennent partager leur expérience et s'enrichir de celle des autres », souligne Géraldine Guégan, responsable du service de l'évolution professionnelle à la direction générale des ressources humaines commune à la ville, la métropole et le centre communal d'action sociale. Cet accompagnement ne relève pas de la seule DGRH : les services qui les accueillent sont impliqués, et un guide d'accueil et d'intégration, inspiré des meilleures pratiques, est en cours de réalisation, en lien avec certains services d'accueil.

# Un programme de formation au long cours

Seine-et-Marne • 5 000 agents 1,325 million d'hab.

La politique de reclassement date de l'intégration des agents de la direction départementale de l'équipement et du personnel technique des 125 collèges du département. Ces derniers font d'ailleurs l'objet d'un accompagnement particulier. Les postes en loge ou les fonctions administratives de secrétariat ou de gestion de dossier constituent les reconversions les plus courantes.

Dans cette optique, le conseil général organise depuis trois ans des sessions de formation de huit mois, assurées par le Greta en français, maths, bureautique, communication, technique de secrétariat…, mais aussi sur des thèmes tels que « faire le deuil de son poste précédent ».

Un module sur la gestion du stress est également proposé par le CNFPT. Le personnel dispose de toute la durée de la formation pour trouver une nouvelle affectation et la tester au cours d'un stage d'immersion. « Nous demandons aux chefs de service d'accueil d'observer les compétences manquantes ou à renforcer, afin d'adapter la formation au plus près des besoins », souligne Catherine Lafrance, directrice des ressources humaines.

Des tuteurs, dans l'ensemble des services, sont formés à accueillir les agents. « Il s'agit de les aider à accompagner, à expliquer une tâche », détaille Sarah Rion, cadre conseil en orientation professionnelle.

**Concours externe de rédacteur du cadre d'administration générale de Nouvelle-Calédonie - 2015**

**Note de synthèse de culture générale – Corrigé – exemple de plan**

Introduction : l'évolution législative et les pressions financières

I. L'anticipation des besoins et l'évaluation de leur coût

A. Le plan de formation et les contraintes organisationnelles
B. Priorisation et rentabilité
- Rentabiliser et prioriser par rapport aux objectifs de performance
- Prioriser les formations du CNFPT par rapport aux prestations privées

II. Les méthodes de formation à disposition
A. Le e-learning, innovation intéressante – à développer
- Description et analyse des avantages et inconvénients
B. Les outils classiques à valoriser
- La VAE et le reclassement (à chaque fois description et avantages / inconvénients).

Ouverture en conclusion : sessions collectives de formation

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE** : 3 A 5 QUESTIONS GENERALES

SPECIALITE : ADMINISTRATION GENERALE

DUREE : 3 HEURES — COEF : 3

**SUJET**

Question n° 1 : Pourquoi est-il nécessaire de disposer d'un service public minimum? (7 points)

Question n° 2 : La gestion du handicap dans le milieu professionnel. (7 points)

Question n° 3 : Le développement durable est devenu une préoccupation majeure dans notre société et pour les pouvoirs publics. Pourquoi ? (6 points)

*Concours rédacteur du cadre d'administration générale de Nouvelle-Calédonie*

*2015*

*REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS DE CULTURE GENERALE*

*DUREE DE L'EPREUVE : 3h*

Question n° 1 : Pourquoi est-il nécessaire de disposer d'un service public minimum? (7 points)

Question n° 2 : La gestion du handicap dans le milieu professionnel. (7 points)

Question n° 3 : Le développement durable est devenu une préoccupation majeure dans notre société et pour les pouvoirs publics. Pourquoi ? (6 points)

*BAREME DE NOTATION*

Les candidats devront organiser leurs idées et leur argumentation en dégageant un plan.

Il sera tenu compte dans la notation de la capacité du candidat à :

- contextualiser et problématiser le sujet
- organiser ses idées
- construire et étayer une démonstration
- faire preuve de qualités rédactionnelles (syntaxe, orthographe)

Question n° 1 : Droit de grève et service public minimum : comment selon-vous ces deux notions peuvent être conciliées? (7 points)

**Introduction**

Le service public minimum, permet d'assurer la continuité du service public, qu'il soit géré par des personnes publiques ou par des personnes privées chargées de la gestion d'un service public. Ce principe implique que tout service public doit fonctionner de manière continue et régulière car il a pour finalité de répondre à l'intérêt général.

Il entre donc en contradiction avec le droit de grève, autre principe de valeur constitutionnelle, ce qui peut entrainer des problématiques d'arbitrage en cas d'instauration d'un service minimum.

## I- Le droit de grève

- le droit de grève est un principe fondamental. Il a été érigé comme principe général du droit à a valeur constitutionnelle par le conseil constitutionnel (décision du 25 juillet 1979) et comme une liberté fondamentale par le conseil d'état (arrêt du 9 décembre 2003).

- Concernant plus particulièrement les fonctionnaires, le droit de grève doit être exercé dans le cadre des lois qui le réglemente. Cependant il n'y a pas de réglementation d'ensemble du droit grève des fonctionnaires, mise à part les conditions d'exercice régies par le code du travail.

- 3 principes essentiels ont été dégagés par la jurisprudence du conseil d'état (arrêt Dehaene du 7 juillet 1950 : « la conciliation nécessaire entre la défense des intérêts professionnels, dont la grève constitue l'une des modalités, et la sauvegarde de l'intérêt général auquel elle peut être de nature à porter atteinte »

## II Le service minimum comme limitation du droit de grève des fonctionnaires :

- Afin d'assurer la continuité des missions de service public jugés indispensables aux usagers de la puissance publique, la loi a prévu l'instauration d'un service minimum dans des secteurs définis ; c'est le cas du contrôle de la navigation aérienne, du service de radio télévision, des transports terrestre. Plus récemment la loi du 20 aout 2008 a créé un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires lorsque l'enseignement est interrompu en raison de l'absence imprévisible du professeur et de l'impossibilité de le remplacer ainsi qu'en cas de grève

- Concernant les autres services publics, il appartient aux autorités hiérarchiques, responsables du bon fonctionnement des services de fixer eux-mêmes la nature et l'étendue des limitations à porter au droit de grève ; ils peuvent à ce titre instituer un service minimum, requérir les agents indispensables à l'exécution du service, sous contrôle du juge.

Conclusion

Le droit de grève se peut donc être limité par la nécessité de poursuivre le service minimum de certaines missions de service public jugées indispensable au bon fonctionnement de la société.

Question n° 2 : La gestion du handicap dans le milieu professionnel.

Traitement possible

Introduction

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés, principe de non- discrimination, accessibilité, mesures d'adaptation et d'aménagement de l'espace social destinées à en faciliter l'accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite., tel est le cadre législatif fixé en faveur des travailleurs handicapés.

Toutefois, les personnes handicapées continuent à rencontrer de grandes difficultés pour trouver un emploi ou le conserver et leur taux de chômage reste deux fois supérieur à celui de la population générale

I- **Un cadre réglementaire et institutionnel visant à favoriser la prise e charge de l'handicap dans le monde du travail**

- Une prise en charge dès l'école : les CLIS : Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel ou mental, qui peuvent tirer profit d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

- L'emploi des personnes en situation d'handicap favorisé : la loi de pays du 7 janvier 2009 relative à l'emploi des personnes en situation de handicap est venue fixer une obligation d'emploi de travailleurs handicapés et assimilés (2.5% de l'effectif total)

- Aides en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie : loi de pays du 7 janvier 2009 portant création d'un régime d'aides en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie : reconnaissance des droits aux handicapés et aux personnes en perte d'autonomie via un accompagnement personnalisé (hébergement, accueil de jour, transport, aide à domicile, scolarité, etc.) Une allocation de l'ordre de 50 000 FCFP par mois sera

versée pour les personnes handicapées à plus de 67 % mais en capacité de travailler, et de 90 000 FCFP pour celles n'étant pas en capacité de travailler.

II- Des difficultés d'intégration persistantes

- Si l'emploi est un droit reconnu par les textes, il se heurte encore en milieu ordinaire à des nombreuses difficultés, à toutes les étapes : accessibilité aux locaux, maintien durable dans l'emploi, possibilités d'évolution à l'instar des autres personnels de la structure.

- Les personnes en situation d'handicap restent durement touchées par le chômage et la précarité des emplois. (22% contre une moyenne de 10 % pour la population en situation de non handicap)

- Les mutations socio économiques viennent intensifier la mise à l'écart des personnes en situation d'handicap. En effet, les exigences de rentabilité, d'efficacité, de rapidité, de productivité pénalisent massivement les personnes en situation d'handicap.

Conclusion :

L'effort de solidarité nationale, quels que soient les contributeurs publics et privés a fortement progressé au fil des années, notamment en termes de compensation du handicap, d'accessibilité, d'emploi et de ressources, mais aussi dans les champs de la recherche, la prévention et la formation.

Or, malgré un constat encourageant de l'action des pouvoirs publics en matière d'égalité des chances de participation et d'accès à l'emploi des personnes en situation d'handicap, ces dernières restent malheureusement une population fortement touchée par le chômage avec un taux plus élevé que la moyenne. Leur insertion professionnelle reste difficile. Aujourd'hui, le corpus réglementaire permet d'inciter largement cette insertion, l'embauche de personnel handicapé étant devenue une obligation légale. Toutefois, elle doit s'inscrire avant tout dans un véritable engagement citoyen des entreprises et collectivités. En effet, l'objectif final étant de faire évoluer le regard porté sur le handicap et de sensibiliser l'ensemble de la population sur cette thématique.

Question n° 3 : Le développement durable est devenu une préoccupation majeure dans notre société et pour les pouvoirs publics. Pourquoi ?

Traitement possible

**Introduction**

Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien définit le développement durable comme « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Afin de palier à l'épuisement des ressources du fait de la croissance industrielle, le développement durable apparaît comme un idéal permettant à tous d'accéder au confort par une répartition plus juste des richesses tout en préservant la planète pour les générations à venir. Cela autour de 3 axes qui caractérisent le développement durable, à savoir l'équité sociale, l'efficacité économique, la qualité de l'environnement.

Problématique : le développement durable est un concept qui a pris de plus en plus de place au cours de ses dernières années, si son importance n'est plus à démontrer, il n'en est pas moins que le chemin reste long pour qu'il soit pleinement intégré et applicable.

**I )Le développement durable : une prise de conscience nécessaire pour la pérennité de notre société**

- Depuis la révolution industrielle, on a commencé à nettement puiser dans les ressources de l'environnement. Depuis une prise de conscience a eu lieu des conséquences d'un tel comportement : destruction de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, dérèglement climatique etc...tout en aggravant l'écart de la qualité de vie entre les pays développé et les pays du tiers monde.
- Le développement durable a un avantage qui en amène beaucoup d'autres : il demande la participation de tous pour créer un monde meilleur, plus juste et plus respectueux de la planète. Les trois piliers sont l'économique, le social et l'environnement et les acteurs jouent, à tous les niveaux, un rôle capital.
- La conférence de Rio, en 1992, a défini plusieurs objectifs pour mettre en place cette révolution. 173 Etats se sont engagés à les respecter :

  - Rééquilibrer les pouvoirs entre priorités économiques et impératifs sociaux et écologiques.

  - Les Etats doivent abandonner les pratiques politiques à court terme, la défense des intérêts particuliers pour enfin tenir compte de l'intérêt général et remettre l'homme au cœur de l'économie.

  - Rééquilibrer les relations Nord-Sud permettrait de créer un monde plus juste.

  - Enfin, la sauvegarde de l'environnement est une nécessité impérieuse pour les générations futures.

II) un concept également critiqué et qui peine à s'appliquer de manière globale

- Si les principes du développement durable sont clairs, leur application soulève de multiples interrogations. Il est très difficile de définir à ce jour avec précision les besoins des générations futures. Les objectifs requis par les écologistes sont actuellement impossibles à suivre : la pollution ne fait qu'augmenter, les déchets se multiplient et les gaspillages sont incessants.
- Certaines avancées, comme le protocole de Kyoto, sont encore inefficaces face au réchauffement climatique. De même les instruments de mesures de l'économie sont dépassés. de nouveaux instruments, comme le capital naturel, l'empreinte écologique ou l'indice de développement humain, n'ont que peu d'incidence sur les pratiques économiques.
- Le modèle social-économique actuel n'a pas su redistribuer les richesses de façon égale et n'a pas tenu compte de l'épuisement des ressources naturelles. Il est donc impossible, aujourd'hui, d'inclure des intérêts écologiques dans l'équilibre entre le social et l'économique.

Conclusion

Aujourd'hui 20% de la population mondiale consomme 80% des ressources naturelles, le développement durable paraît donc difficile à mettre en place.

Face à l'épuisement des ressources naturelles, la seule alternative reste les énergies renouvelables mais également une prise de conscience collective tant dans la sphère publique que dans la sphère privée

Le développement durable étant un enjeu mondial et engageant une responsabilité collective, Les pouvoirs publics ont de ce fait un réel rôle à jouer en termes de sensibilisation, d'exemplarité, d'incitation, d'information.

CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

---------⏮⏭---------

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : 3 A 5 QUESTIONS GENERALES

SPECIALITE : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

DUREE : 3 HEURES COEF : 3

SUJET

Question n 1: L'encadrement technique et juridique des informations informatisées. (6 points)

Question n°2 : Les dispositifs d'urgence. (7 points)

Question n° 3 : Approche historique de la santé publique. (7 points)

Concours externe – Rédacteurs CAG

2015

3 à 5 questions

Question n 1: **L'encadrement technique et juridique des informations informatisées. (6 points)**

Corrigé succint/attendus :

- Quels risques liés à l'informatisation
- Comment protéger juridiquement les données personnelles
- Comment protéger techniquement les données

Question n°2 : **Les dispositifs d'urgence. (6 points)**

Corrigé succint/attendus :

- L'aide alimentaire
- L'hébergement d'urgence
- L'accès aux soins
- L'accompagnement social

Question n° 3 : **Approche historique de la santé publique. (6 points)**

Corrigé succint/attendus :

- De l'hygiène individuelle à l'hygiène collective
- Vers une démarche préventive
- Le curatif au détriment de la prévention
- Depuis les années 80' : politique de santé publique

**2 points : présentation, orthographe**

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE** : 3 A 5 QUESTIONS GENERALES

SPECIALITE : TECHNIQUES DE GESTION ET COMPTABILITE

DUREE : 3 HEURES COEF : 3

**SUJET**

**Question n°1 (4 points) :**

Définissez les 3 types de réductions à caractère commercial.

**Question n°2 (6 points) :**

Définissez les charges de personnel et présentez les éléments qui composent le salaire brut et le salaire net.

**Question n°3 (5 points) :**

Définissez les comptes de bilan et les comptes de gestion.

**Question n°4 (5 points) :**

Définissez la Contribution Calédonienne de Solidarité (CSS).

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE** : REPONDRE A 3 A 5 QUESTIONS
SPECIALITE DE GESTION ET COMPTABILITE

## CORRECTION

### Question n°1 : (4 points)

**I. Définition (1):**

Il y a 4 types de réductions dont 3 à caractère commercial et une à caractère financier.

**II. Réductions commerciales (2):**

- Rabais : réduction sur les prix pour tenir compte d'un défaut de qualité des marchandises vendues - (0.5)
- Remise : réduction habituellement accordée en considération de la relation client/fournisseur ou de l'importance des achats - (0.5)
- Ristourne : réduction accordée sur un ensemble d'opérations réalisées avec un même client pendant une période donnée (ristourne trimestrielles, annuelle…) – (0.5)

**III. Réductions financières (1):**

- Escompte : réduction accordée aux clients qui paient leur facture avant la date normale d'exigibilité
  Exemple : escompte accordé pour paiement comptant
  Escompte pour paiement à 30 jours alors que l'échéance habituelle est de 90 jours

### Question n°2 : (6 points)

Les charges de personnel constituent l'une des charges les plus importantes d'une entreprise et sont inscrites dans le compte 64.

Elles correspondent aux rémunérations versées au personnel de l'entreprise, en contrepartie du travail fourni, mais également aux charges sociales liées à ces rémunérations et aux diverses indemnités et primes allouées. (1)

Il convient de ne pas confondre salaire brut et salaire net.

- **I. Le salaire Brut (2.5 points)**

- Définition (0.5)
- Le salaire de base (0.5)
- Les avantages en nature (0.5)
- Les primes (0.5)
- Les heures supplémentaires (0.5)

- **2. Le salaire net (2.5 points)**

  - Définition (0.5 point)
  - Cotisation salariale (0.5), si exemple et taux précisé (1)
  - Les avances et les acomptes (0.5)
  - Les oppositions sur salaire (0.5)

**Question n°3 (5 points) :**

En comptabilité, il existe deux catégories de comptes : les emplois et les ressources. Chaque catégorie englobe une sous-catégorie : les comptes de bilan et les comptes de gestion.

**I. Définition du compte de bilan (2.5 points) :**

Un **compte de bilan** est, par nature, un **emploi** ou une **ressource (0.5)** qui n'est mis à la disposition d'une entreprise que de manière **temporaire (0.5).** Cela signifie qu'ils seront susceptibles de disparaître à un horizon plus ou moins lointain (matériel revendu par exemple, emprunt remboursé, fournisseurs payés etc.). Les comptes de bilan vont alimenter **le bilan comptable (0.5)** : il s'agit des **comptes de la classe 1 à la classe 5 (0.5),** appelés comptes **d'actifs** et comptes de **passif.** Ils vont traduire les opérations qui affectent **le patrimoine de l'entreprise** (0.5).

**II. Définition du compte de gestion (2.5 points) :**

Un **compte de gestion** tient compte, quant à lui, d'un **emploi** ou d'une **ressource définitive (0.5).** Il peut s'agir d'un emploi qui sera consommé immédiatement (achat de matières premières par exemple) ou d'une ressource qui n'aura pas à être restituée (ventes de marchandises à un client). Les comptes de gestion vont nourrir le **compte de résultat (0.5),** tableau reprenant les comptes de la classe 6 (appelés « **charges** ») (0.5) et les comptes de la classe 7 (appelés « **produits**) (0.5). A la différence des comptes de bilan, les comptes de gestion vont permettre de **mesurer** la valeur de l'**accroissement de la richesse d'une entreprise** (0.5).

**Question n°4 (5 points) :**

La CCS est une **cotisation sociale (0.5)**, appliquée depuis le **1er janvier 2015** (0.5), **destinée à financer les régimes sociaux** (0.5) (complément retraite de solidarité, minimum vieillesse…).

La CCS n'est pas plafonnée (0.5) et est appliquée, dès le premier franc, aux :

- **Revenus d'activité** (salaires...), de remplacement (allocation chômage, maladie, maternité, accident du travail…) et de solidarité (prestations familiales, aides au logement…). (0.5)
- Revenus du patrimoine, des produits de valeurs mobilières, des produits d'épargne et de placement et des produits des jeux. (0.5)

Son **taux de référence est de 2%** (0.5) avec un taux minoré à 1% pour les revenus d'activité, de remplacement et de solidarité (0.5) à la charge exclusive du salarié et son recouvrement sera assuré par la CAFAT (0.5).

La CSS remplace la CES (Contribution Exceptionnelle de Solidarité) (0.5)

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------⏮⏭---------

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : ESPAGNOL

DUREE : 1 HEURE 30 COEF : 1

**SUJET**

**Ahora sí: Amazon podrá probar su drones para entrega de productos en EE.UU.**

*La empresa había recibido una primera autorización en marzo, aunque era para un dron "obsoleto". Ahora podrá realizar pruebas con su actual modelo.*

SEATTLE.- Amazon logró (1) la aprobación de los reguladores federales de Estados Unidos para probar (2) drones de entrega (3) a domicilio, menos de un mes después de que la compañía de comercio electrónico criticara a los legisladores por su lentitud a la hora de habilitar pruebas (4) de drones con fines comerciales.

La Administración Federal de Aviación (FAA, por sus siglas en inglés) había dado en marzo luz verde a un prototipo de Amazon, pero la empresa (5) dijo a los legisladores que el prototipo aprobado ya se había quedado obsoleto después de esperar seis meses por el permiso de la agencia.

La FAA concedió la petición de Amazon para probar drones de entrega a domicilio dentro de Estados Unidos en una carta fechada (6) el miércoles en el sitio web de la agencia.

Amazon debe mantener los vuelos a una altitud no superior a 120 metros y no ir más rápido de 160 kilómetros por hora, de acuerdo con la carta.

La compañía con sede en Seattle ha estado persiguiendo (7) su objetivo de enviar (8) paquetes por aire a sus consumidores, usando pequeños aviones no tripulados, incluso cuando se enfrenta (9) a la preocupación pública sobre la seguridad y la privacidad.

Amazon quiere usar drones para entregar sus productos a clientes que vivan en distancias superiores a 16 kilómetros, lo que supondría la necesidad de usar drones capaces de funcionar de manera autónoma y de evitar colisiones con otro dron.

En febrero, la FAA propuso las esperadas normas para establecer guías (9) de uso de drones en Estados Unidos, satisfaciendo el interés por parte de empresas y particulares en el uso de aviones no tripulados. Amazon no respondió a peticiones de comentarios.

Reuters Viernes, 10 de Abril de 2015, 13:36

http://www.emol.com/noticias/tecnologia/2015/04/10/712046/ahora-si-amazon-podra-probar-su-drones-para-entrega-de-productos-en-eeuu.html

| | |
|---|---|
| 1. lograr: *réussir* | 6. fechada: *en date du* |
| 2. probar: *essayer* | 7. perseguir: *poursuivre, rechercher, viser* |
| 3. la entrega: *la livraison* | 8. enviar: *envoyer* |
| 4. la prueba: *l'essai* | 9. enfrentar : *faire face à* |
| 5. la empresa: *l'entreprise* | |

## I. COMPRENDA (9 points)

1. Explique en qué consistió la crítica de Amazon a los legisladores americanos con respecto a la utilización de drones en la entrega de paquetes a domicilio.

2. ¿Cuáles son las condiciones acordadas por la Administración Federal de Aviación a Amazon? estipulan que los drones deben mantener los vuelos a una altitud no superior a 120 metros y no ir más rápido de 160 kilómetros por hora.on la carta.

3. Aclare *(expliquez)* lo que supondría la necesidad de usar drones por parte de una empresa.

## II. EXPRÉSESE (6 points)

**4. AU CHOIX:**

- Imagine cuáles podrían ser las ventajas o los inconvenientes de utilizar drones para la entrega de paquetes (12 líneas).
- Imagine que usted es un(a) ciudadano(a) preocupado(a) por la seguridad y la privacidad. En unas 12 líneas redacte una carta a Amazon para explicarle las razones por las que usted se opone a este proyecto.

## III. TRADUCCIÓN (5 points)

5. Traduzca el fragmento siguiente: *"Amazon quiere usar drones para entregar sus productos a clientes que vivan en distancias superiores a 16 kilómetros, lo que supondría la necesidad de usar drones capaces de funcionar de manera autónoma y de evitar colisiones con otro dron.*
*En febrero, la FAA propuso las esperadas normas para establecer guías de uso de drones en Estados Unidos, satisfaciendo el interés por parte de empresas y particulares en el uso de aviones no tripulados. Amazon no respondió a peticiones de comentarios."*

SUGGESTION DE CORRECTION

## I. COMPRENDA (9 points)

1. La compañía de comercio electrónico Amazon criticó a los legisladores por su lentitud a la hora de habilitar pruebas de drones utilizados en la entrega de paquetes a domicilio. De hecho la Administración Federal de Aviación (FAA, por sus siglas en inglés) tardó tanto en dar luz verde a un prototipo que el éste se había quedado obsoleto después de esperar seis meses por el permiso de la agencia.

2. Las condiciones acordadas por la Administración Federal de Aviación a Amazon estipulan que los drones deben mantener los vuelos a una altitud no superior a 120 metros y no ir más rápido de 160 kilómetros por hora.

3. Amazon quiere usar drones para entregar sus productos a clientes que viven a distancias superiores a 16 kilómetros, esto supondría la necesidad de usar drones capaces de funcionar de manera autónoma y de evitar colisiones con otro dron.

## II. EXPRÉSESE (6 points)

4.

## III. TRADUCCIÓN (5 points)

5. "Amazon veut utiliser des drones pour effectuer la livraison de ses produits aux clients qui vivent à des distances supérieures à 16 kilomètres ce qui supposerait la nécessité d'employer des drones capables de fonctionner d'une manière autonome et d'éviter les collisions contre un autre drone.
En février, la FAA a proposé les normes attendues pour établir des guides d'utilisation des drones aux États-Unis, en satisfaisant l'intérêt de la part des entreprises et des particuliers dans l'usage d'avions sans pilote. Amazon n'a pas répondu aux demandes de commentaires."

CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

---

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : ANGLAIS

DUREE : 1 HEURE 30 — COEF : 1

SUJET

**Luxury cruise line accused of offering 'environmental disaster tourism' with high-carbon footprint Arctic voyage**

Adam Withnall: *The Independent*; Tuesday, 29 July 2014

A luxury cruise operator in the US has announced it will offer a "once-in-a-lifetime" trip to experience the environmental devastation of the Arctic – using a mode of transport that emits three times more CO2 per passenger per mile than a jumbo jet.

It will be the first ever leisure cruise through the Northwest Passage, only accessible now because of the melting of polar ice, and is being marketed at those with an interest in witnessing the effects of climate change first-hand.

Tickets for the trip, scheduled for 16 August 2016 and organised by Crystal Cruises, will cost between $20,000 and $44,000.

Yet there is no mention on Crystal Cruises' promotion or FAQ for the journey of the boat's own carbon footprint.

Up to 1,070 passengers will be taken on the 32-day expedition to see seals, walruses, humpback whales and musk-ox – though the company admits there is "no guarantee" of catching a glimpse of a polar bear.

The bulk of the voyage will take place on the Crystal Serenity, a 68,000-ton, 13-deck ship, though it will also be accompanied by an escort vessel and a helicopter.

Popular Science described the trip as "environmental disaster tourism", and quoted research which suggests that the carbon footprint of a cruise ship, per passenger per mile covered, is triple that of a Boeing 747 flight.

The cruise promotion was criticised by social media users for giving people the opportunity to "see/help ruin the environment", "watch the ravages of global warming in person and become a human vulture" and take a "high-carbon-footprint cruise to watch polar bears drown".

In an FAQ on its website, Crystal Cruises said 14 experts would be accompanying guests on the cruise to give lectures about the impacts on the environment around them of climate change, as well as the "historic" nature of their inaugural journey down the Northern Passage.

QUESTIONS

1.COMPREHENSION (10 MARKS)

**Answer the following questions in English. Use your own words (60 to 120 words per question)**

a) Pick out in the article the following details about the cruise : organizer ; date ; duration ; price ; number of available tickets ; ship. **(3 MARKS)**

b) What is the main goal of this cruise, according to the organizer ? **(3 MARKS)**

c)Would you like to take this cruise? Give your reasons. **(4 MARKS)**

2.TRANSLATION **(10 MARKS)**

**Translate into French** the first four paragraphs of the article, from: "A luxury cruise..." to: "...the boat's own carbon footprint".

**PROPOSITION DE CORRIGE**

## 1.COMPREHENSION

a) The organizer of the cruise is a company named Crystal Cruises; the trip should start on August 16th, 2016, and last for 32 days. The price of the tickets ranges from $20,000 to $44,000 and there are 1,070 tickets for sale. The ship itself is a high polluting 68,000 ton vessel; it has 13 decks, and its name is the Crystal Serenity. **(3 points: 0,5 X 6)**

b) According to the organizer, the main goal of this cruise is not only luxury tourism, but also the opportunity to watch endangered Arctic species like polar bears, walruses, seals, humpback whales and musk-ox before they disappear from the face of the earth. What's more, the passengers will be able to assess the effects of the devastation caused by climate change. **(3 points)**

c) Even though I love travelling and would readily consider a trip to one of the Poles in spite of the terrible temperatures I would have to face, I would never choose to do so on a cruise ship. First of all, immersion in a natural environment demands quiet and peace: an unthinkable requisite for a crowd of more than a thousand passengers. Second, the goal of this cruise sounds quite morbid to me: eyeing endangered animals before their species dies, how can one be attracted by this prospect? Then there is the capital question of carbon dioxide emissions. Air transport is regularly pointed at for its considerable carbon footprint, and this cruise is three times more polluting. Finally, when I want to learn about the environmental impact of global warming, I just have to surf on the Internet. It takes only a little electrical power, not 32 days of luxury sailing, which I could never afford. **(4 points)**

## 2.TRADUCTION

Un organisateur américain de croisières de luxe vient d'annoncer qu'il offrira « une occasion unique » de constater la dévastation subie par la nature du continent arctique, au cours d'un voyage dont le mode de transport émet trois fois plus de CO2 par passager qu'un avion gros porteur.

Ce sera la première croisière de plaisance de tous les temps à emprunter le Passage du Nord-Ouest, qui n'est aujourd'hui accessible qu'à cause de la fonte des glaces polaires, et elle est destinée à ceux qui trouveront un intérêt à constater de leurs propres yeux les effets du changement climatique .

Les billets pour ce voyage prévu le 16 août 2016, et organisé par Crystal Cruises, coûteront de 20 000 à 44 000 dollars.

Cependant, ni les annonces publicitaires de Crystal Cruises, ni la Foire aux Questions à propos de ce voyage, ne mentionnent la propre empreinte carbone du bateau. **(10 points : voir barème joint)**

## BAREME DE CORRECTION DE LA VERSION

| Nombre de points | Critères d'évaluation pour la compréhension du texte anglais | Critères d'évaluation pour l'expression en français |
|---|---|---|
| 0 à 1 point | - aucune compréhension du texte.<br>- compréhension de quelques éléments seulement. | - texte français incompréhensible.<br>- texte français très confus avec de nombreuses fautes de syntaxe et d'orthographe. |
| 1 à 2 points | - compréhension très superficielle<br>- beaucoup de contresens et de faux sens. | - texte français peu clair, dont le niveau de langue laisse à désirer, et qui comporte des fautes de syntaxe et d'orthographe. |
| 3 à 4 points | - compréhension acceptable<br>- de rares contresens ; quelques faux sens. | - texte français correct.<br>- peu de fautes de syntaxe et d'orthographe |
| 4 à 5 points | - Très peu d'erreurs de compréhension.<br>-Compréhension parfaite | - vocabulaire et structures recherchés.<br>- aucune faute. |
| Total sur 5 | | |

La compréhension du texte anglais sera notée sur 5.
L'expression en français sera notée sur 5.
Les deux notes ci-dessus seront additionnées pour produire la note finale de la version, sur 10.

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------⏮⏭---------

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : COMPTABILITE

DUREE : 1 HEURE 30

| N° ANONYMAT |
| --- |
| |

COEF : 1

| N° CORRECTION |
| --- |
| |

Calculatrice autorisée

| N° CORRECTION |
| --- |
| |

**SUJET**

**Exercice n°1 (6 points) :**

Etablir le bilan d'ouverture d'une entreprise industrielle avec :

*Montant exprimés en francs CFP*

- Terrain 8 000 000
- Emprunt à long terme 6 000 000
- Espèces en caisse 500 000
- Bâtiments industriels 32 000 000
- Créances clients 2 700 000
- Dettes fournisseurs 3 300 000
- Stocks matières premières 5 200 000
- Matériels et outillages 6 000 000
- Matériels de transport 10 000 000

Trouver la mise initiale en capitaux propres. Equilibrer le bilan. (Annexe 1).

Annexe 1

| ACTIF | | PASSIF | |
|---|---|---|---|
| Actif immobilisé | | Capitaux propres | FCFP |
| Immobilisations incorporelles | FCFP | Dettes > 1 an | FCFP |
| Immobilisations corporelles | FCFP | Dettes < 1 an | FCFP |
| Immobilisations financières | FCFP | | |
| Actif Circulant | | | |
| Stocks Matières premières | FCFP | | |
| Créances clients | FCFP | | |
| Banque | FCFP | | |
| Caisse | FCFP | | |
| | | Total dettes | FCFP |
| TOTAL GENERAL | FCFP | TOTAL GENERAL | FCFP |

**Exercice n°2 (6 points) :** Cas pratique, amortissement des immobilisations

Complétez le tableau suivant en respectant la progression d'écriture de la fiche technique

| Opération n° | A086 |
|---|---|
| Date | 07/01/2015 |
| Nature de l'opération | Amortissement linéaire machine-outil 01 |
| Valeur d'achat HT | 12 000 000 |
| Date d'achat | 28/11/2014 |
| Date de mise en service | 01/01/2015 |
| Durée d'amortissement | 10 ans |
| Observations | Néant |

A086

| Années | Valeur début d'exercice | Amortissements précédents | Amortissements de l'année | Amortissements cumulés | Valeur fin d'exercice |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

## Exercice n°3 : Questionnaire à choix multiples de bases de comptabilité (8 points)

**1. Le bilan comptable sert à :**

- ☐ calculer le solde bancaire prévisionnel
- ☐ calculer la rentabilité des activités sur une période
- ☐ analyser la santé financière de l'entreprise

**2. On trouve dans les immobilisations :**

- ☐ des créances
- ☐ des terres en fermage
- ☐ le matériel en propriété

**3. Les immobilisations sont évaluées au bilan à :**

- ☐ leur valeur d'origine
- ☐ leur valeur résiduelle
- ☐ l'amortissement

**4. Le compte bancaire apparait, s'il est à découvert :**

- ☐ à l'actif
- ☐ au passif
- ☐ aux immobilisations

**5. Le bilan d'ouverture s'enregistre dans le journal :**

- ☐ banque
- ☐ opérations diverses
- ☐ achats

**6. On débite les comptes d'actif (par exemple la banque ou le matériel) quand :**

- ☐ ils augmentent
- ☐ ils diminuent
- ☐ il n'y a pas de mouvement d'argent

**7. On crédite les comptes de passif (par exemple les emprunts ou dettes/fournisseurs) quand :**

- ☐ ils augmentent
- ☐ ils diminuent
- ☐ il n'y a pas de mouvement d'argent

**8. Une facture de 400 000 franc CFP d'assurance payé par chèque s'enregistre :**

- ☐ 400 000 FCFP au débit du compte assurance, 400 000 FCFP au crédit de la banque
- ☐ 400 000 FCFP au débit du compte assurance, 400 000 FCFP au débit de la banque
- ☐ 400 000 FCFP au crédit du compte assurance, 400 000 FCFP au débit de la banque

**9. On enregistre un achat de fournitures alors qu'il n'est pas réglé :**

- ☐ Achats = débit et Clients = crédit
- ☐ Achats = crédit et Clients = débit
- ☐ Achats = débit et Fournisseurs = crédit

**10. On enregistre un virement du compte bancaire de l'entreprise au compte familial :**

- ☐ au débit des salaires et au crédit de la banque
- ☐ au crédit du compte de l'exploitant et au débit de la banque
- ☐ au débit du compte de l'exploitant et au crédit de la banque

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : COMPTABILITE

**CORRECTION**

**Exercice n°1 (6 points) :**

| ACTIF | | PASSIF | |
|---|---|---|---|
| Actif immobilisé | | Capitaux propres | 55 100 000 |
| Immobilisations incorporelles | 0 | Dettes > 1 an | 6 000 000 |
| Immobilisations corporelles (1) | 56 000 000 | Dettes < 1 an (2) | 3 300 000 |
| Immobilisations financières | 0 | | |
| Actif circulant | | | |
| Stocks Matières premières | 5 200 000 | | |
| Créances clients | 2 700 000 | | |
| Banque | 0 | | |
| Caisse | 500 000 | | |
| | | Total dettes | 9 300 000 |
| **TOTAL GENERAL** | **64 400 000** | **TOTAL GENERAL** | **64 400 000** |

## CORRECTION

**Exercice n°2 (6 points) :** Cas pratique, amortissement des immobilisations

A086

| Années | Valeur début d'exercice | Amortissements précédents | Amortissements de l'année | Amortissements cumulés | Valeur fin d'exercice |
|---|---|---|---|---|---|
| 2015 | 12 000 000 | 0 | 1 200 000 | 1 200 000 | 1 080 000 |
| 2016 | 10 800 000 | 1 200 000 | 1 200 000 | 2 400 000 | 9 600 000 |
| 2017 | 9 600 000 | 2 400 000 | 1 200 000 | 3 600 000 | 8 400 000 |
| 2018 | 8 400 000 | 3 600 000 | 1 200 000 | 4 800 000 | 7 200 000 |
| 2019 | 7 200 000 | 4 800 000 | 1 200 000 | 6 000 000 | 6 000 000 |
| 2020 | 6 000 000 | 6 000 000 | 1 200 000 | 7 200 000 | 4 800 000 |
| 2021 | 4 800 000 | 7 200 000 | 1 200 000 | 8 400 000 | 3 600 000 |
| 2022 | 3 600 000 | 8 400 000 | 1 200 000 | 9 600 000 | 2 400 000 |
| 2023 | 2 400 000 | 9 600 000 | 1 200 000 | 10 800 000 | 1 200 000 |
| 2024 | 1 200 000 | 10 800 000 | 1 200 000 | 12 000 000 | 0 |

## Exercice n°3 : Questionnaire à choix multiples de bases de comptabilité (8 points)

**1. Le bilan comptable sert à :**

- □ calculer le solde bancaire prévisionnel
- □ calculer la rentabilité des activités sur une période
- ☑ analyser la santé financière de l'entreprise

**2. On trouve dans les immobilisations :**

- □ des créances
- □ des terres en fermage
- ☑ le matériel en propriété

**3. Les immobilisations sont évaluées au bilan à :**

- □ leur valeur d'origine
- ☑ leur valeur résiduelle
- □ l'amortissement

**4. Le compte bancaire apparait, s'il est à découvert :**

- ☑ à l'actif
- □ au passif
- □ aux immobilisations

**5. Le bilan d'ouverture s'enregistre dans le journal :**

- □ banque
- ☑ opérations diverses
- □ achats

**6. On débite les comptes d'actif (par exemple la banque ou le matériel) quand :**

- ☑ ils augmentent
- □ ils diminuent
- □ il n'y a pas de mouvement d'argent

**7.On crédite les comptes de passif (par exemple les emprunts ou dettes/fournisseurs) quand :**

- ☑ ils augmentent
- □ ils diminuent
- □ il n'y a pas de mouvement d'argent

**8.Une facture de 400 000 franc CFP d'assurance payé par chèque s'enregistre :**

- ☑ 400 000 FCFP au débit du compte assurance, 400 000 FCFP au crédit de la banque
- □ 400 000 FCFP au débit du compte assurance, 400 000 FCFP au débit de la banque
- □ 400 000 FCFP au crédit du compte assurance, 400 000 FCFP au débit de la banque

**9.On enregistre un achat de fournitures alors qu'il n'est pas réglé :**

- □ Achats = débit et Clients = crédit
- □ Achats = crédit et Clients = débit
- ☑ Achats = débit et Fournisseurs = crédit

**10.On enregistre un virement du compte bancaire de l'entreprise au compte familial :**

- ○ au débit des salaires et au crédit de la banque
- ☐ au crédit du compte de l'exploitant et au débit de la banque
- ☑ au débit du compte de l'exploitant et au crédit de la banque

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : INFORMATIQUE

SUJET

DUREE : 1 HEURE 30 — COEF : 1

Veuillez répondre sur votre feuille de composition en indiquant le numéro de la question et la lettre correspondante à la réponse.

**Une seule réponse par question.**

Question 1
Lequel de ces composants est susceptible de contenir un virus ?
a. une clé usb
b. un modem
c. une carte réseau

Question 2
Quelle est la version de Windows en cours de développement chez Microsoft?
a. Windows 8
b. Windows 9
c. Windows10

Question 3
A partie d'une carte vidéo standard, combien d'écrans au maximum, est-il possible de brancher ?
a. 1 écran
b. 2 écrans
c. 3 écrans
d. 4 écrans

Question 4
Qu'est-ce qu'un spam ?
a. un virus
b. un destinataire inconnu
c. un mail indésirable

Question 5
Dans une entreprise, quels sont les principaux facteurs de risque en sécurité informatique ?
a. défaillances du matériel
b. erreurs humaines et mauvais comportements
c. évènements naturels
d. défaillance électrique

Question 6
Lequel de ces outils n'est pas une base de données ?
a. Vmware
b. Oracle
c. Posgresql
d. Nosql

**Question 7**
On parle beaucoup d'ENT dans le cadre de l'enseignement ; mais qu'est-ce qu'un ENT ?

a. Entente numérique de télétravail
b. Equivalent Numérique de Travail
c. Espace numérique de travail

**Question 8**
Quelle est la définition se rapprochant le plus d'un téléservice ?

a. une procédure administrative effectuée à distance dans un environnement sécurisé
b. un processus de gestion réalisé à distance par un agent administratif
c. un service proposé à distance par plusieurs collectivités

**Question 9**
Le site Service-Public.nc, c'est d'abord…

a. un accès sur les sites des collectivités publiques
b. un site présentant les actualités, l'annuaire, l'agenda des institutions publiques
c. un guichet à distance d'informations administratives et d'accès aux démarches en ligne

**Question 10**
Mettre en place un infocentre consiste à collecter, consolider, modéliser et restituer des données pour …

a. alimenter une application de gestion
b. offrir une aide à la décision, avoir une vue d'ensemble
c. réaliser le stockage de documents

**Question 11**
Adobe Photoshop est principalement utilisé pour

a. imprimer des photographies numériques
b. retravailler des photographies numériques
c. convertir des documents au format image

**Question 12**
Qu'est-ce que Java ?

a. un langage de programmation
b. un système d'exploitation
c. une base de données

**Question 13**
Un logiciel « Responsive Design », est un logiciel…

a. compatible sur tous les navigateurs
b. qui respecte des règles d'ergonomie
c. qui s'adapte à la toutes les tailles de supports

**Question 14**
Qu'est-ce que « UML » ?

a. la partie « données » de la méthode Merise
b. un langage de modélisation
c. un standard de communication

**Question 15**
Qu'est-ce qu'un « innovation game » ?

a. un jeu basé sur des nouvelles technologies
b. une simulation de console de jeux sur un PC
c. un atelier de réflexions sur un thème particulier pour faire émerger des solutions

**Question 16**
Un protocole de communication est …

a. une autoroute de l'information
b. une technologie de traitement de l'information
c. un ensemble de règles et de structures

**Question 17**
L'acronyme ATAWADAC est utilisé pour décrire la capacité d'un usager en situation de mobilité, cela correspond à ….

a. Any Time Any Where with Any Device and Any Content
b. Any Type Any Work with Any Deverse and Any Converse
c. Any Touch Any Word with Any Doubt and Any Count

**Question 18**
Qu'est-ce qu'un beacon ?

a. un terme pour désigner un adaptateur Usb
b. un petit capteur qui peut "dialoguer" sur un petit périmètre avec des smartphones ou tablettes par une connexion Bluetooth
c. une batterie portable pour recharger les smartphones ou tablettes

**Question 19**
Tweeter est très populaire mais qu'est-ce qu'un tweet ?

a. une personne faisant partie de la communauté Tweeter
b. un support (smartphone, tablette, PC) connecté à Tweeter
c. un bref message envoyé par messagerie instantanée ou par Sms

**Question 20**
Combien de tweets sont enregistrés chaque jour ?

a. 50 millions
b. 350 millions
c. 850 millions

## BAREME :

**1 point par question**

**CONCOURS EXTERNE DU 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE REDACTEURS D'ADMINISTRATION DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE NOUVELLE-CALEDONIE**

-----oOo-----

**EPREUVE FACUTATIVE : INFORMATIQUE**

**Durée : 1h30**
**Coefficient : 1**

**Une seule réponse par question.**

**Question 1**
Lequel de ces composants est susceptible de contenir un virus ?
a. une clé usb
b. un modem
c. une carte réseau

**Question 2**
Quelle est la version de Windows en cours de développement chez Microsoft?
a. Windows 8
b. Windows 9
c. Windows10

**Question 3**
A partie d'une carte vidéo standard, combien d'écrans au maximum, est-il possible de brancher ?
a. 1 écran
b. 2 écrans
c. 3 écrans
d. 4 écrans

**Question 4**
Qu'est-ce qu'un spam ?
a. un virus
b. un destinataire inconnu
c. un mail indésirable

**Question 5**
Dans une entreprise, quels sont les principaux facteurs de risque en sécurité informatique ?
a. défaillances du matériel
b. erreurs humaines et mauvais comportements
c. évènements naturels
d. défaillance électrique

**Question 6**
Lequel de ces outils n'est pas une base de données ?
a. Vmware
b. Oracle
c. Posgresql
d. Nosql

**Question 7**

On parle beaucoup d'ENT dans le cadre de l'enseignement ; mais qu'est-ce qu'un ENT ?

a. Entente numérique de télétravail
b. Equivalent Numérique de Travail
c. Espace numérique de travail

**Question 8**

Quelle est la définition se rapprochant le plus d'un téléservice ?

a. une procédure administrative effectuée à distance dans un environnement sécurisé
b. un processus de gestion réalisé à distance par un agent administratif
c. un service proposé à distance par plusieurs collectivités

**Question 9**

Le site Service-Public.nc, c'est d'abord…

a. un accès sur les sites des collectivités publiques
b. un site présentant les actualités, l'annuaire, l'agenda des institutions publiques
c. un guichet à distance d'informations administratives et d'accès aux démarches en ligne

**Question 10**

Mettre en place un infocentre consiste à collecter, consolider, modéliser et restituer des données pour …

a. alimenter une application de gestion
b. offrir une aide à la décision, avoir une vue d'ensemble
c. réaliser le stockage de documents

**Question 11**

Adobe Photoshop est principalement utilisé pour

a. imprimer des photographies numériques
b. retravailler des photographies numériques
c. convertir des documents au format image

**Question 12**

Qu'est-ce que Java ?

a. un langage de programmation
b. un système d'exploitation
c. une base de données

**Question 13**

Un logiciel « Responsive Design », est un logiciel…

a. compatible sur tous les navigateurs
b. qui respecte des règles d'ergonomie
c. qui s'adapte à la toutes les tailles de supports

**Question 14**

Qu'est-ce que « UML » ?

a. la partie « données » de la méthode Merise
b. un langage de modélisation
c. un standard de communication

**Question 15**
Qu'est-ce qu'un « innovation game » ?

a. un jeu basé sur des nouvelles technologies
b. une simulation de console de jeux sur un PC
c. un atelier de réflexions sur un thème particulier pour faire émerger des solutions

**Question 16**
Un protocole de communication est …

a. une autoroute de l'information
b. une technologie de traitement de l'information
c. un ensemble de règles et de structures

**Question 17**
L'acronyme ATAWADAC est utilisé pour décrire la capacité d'un usager en situation de mobilité, cela correspond à ….

a. Any Time Any Where with Any Device and Any Content
b. Any Type Any Work with Any Deverse and Any Converse
c. Any Touch Any Word with Any Doubt and Any Count

**Question 18**
Qu'est-ce qu'un beacon ?

a. un terme pour désigner un adaptateur Usb
b. un petit capteur qui peut "dialoguer" sur un petit périmètre avec des smartphones ou tablettes par une connexion Bluetooth
c. une batterie portable pour recharger les smartphones ou tablettes

**Question 19**
Tweeter est très populaire mais qu'est-ce qu'un tweet ?

a. une personne faisant partie de la communauté Tweeter
b. un support (smartphone, tablette, PC) connecté à Tweeter
c. un bref message envoyé par messagerie instantanée ou par Sms

**Question 20**
Combien de tweets sont enregistrés chaque jour ?

a. 50 millions
b. 350 millions
c. 850 millions

## BAREME :

**1 point par question**

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------⏮⏭--------

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : NENGONE

DUREE : 1 HEURE 30 COEF : 1

**SUJET**

**Guhne ci wala ri pon'ore ta necohned...**

Ri 20 nore june nore kenerekene 2014, ore Centre Culturel Pomemi be hna toe yawe, ri guhne Koohnê. Melei thubenelo ta tini kore kenerekene hna thingi thu co ceini kabesion (hna cori ore ruace hnen'ore sosaiatri *Poa Boa Vi Thilu*- Guhne ci wala ri pon'ore ta necohned) [...].

Ore wanata nore guhne yelene ko Pomemie, hna ahnga koda ri ta eziene be nashen, ma ha ithua ne eje onom. Buice ci laenatan'inome ko guhne hna iru nore ta nodei meneng. Thubenelo hna iru, numu se acakaze hna beredron'inome kore co thuni co tiribut'ore hna tha hnei dra ri guhne om, melei ore nen'ore nodei ngome ci ruacon'ore ta la rue kabesi. Ne ore la rue me kabesi onomelei sei nodei 'artist' ne ta nodei enone hnei buice hna rue kabesion, ci konekatuone co hnapon'ore ten'ore awe me se pengen.

**Bane aengetaceni ore ruace ni 'la cultur' ri gula 'Porovas Nor'**

Ore 'ma re ruace hna iticone hnei Porovas ri 1996. Ne ri 2001, nodei necen'ore 'la cultur' nore 'Porovas Nor' ci menenge sese i *Pomémie*. Thubenelo ta rewe kore kenereken, ore 'centre culturel' ci toebuti yawe jew'ore nodei ngome ci etano. Ri ezien'omelei, ore guhne me kabesi ha ci ahnga, ne ci aehngeni ko bone se 'ma ci tace co konekatuon'ore nodei 'artist' ri ta ruace buic. Sonia Mala Kondolo, necen'ore 'Centr'whane i 2003 pina i 2009 ci beredron'inome ko « Hnadan, hna there co acenenilo re nodei ngom, hna there co tua buice co shedo ri guhne melei, ha thu numu iulejeu ne ihuejeu sese». Ri kenerekene 2010, ha hna ane ore necene me kabesi : Sam Moinlaoupioh, be ci shedoti ore ta nodei pepa hna yeno hazo [...]

Ore uane me hnadane tini kore dadene me nidi ac : ore ci ru enone me kabesi ri pengen'ore 'l'art' (création), ore ci yenone co ru enon, ne ore ci aehngeni (exposition).

« Thubenelo hna toebut'ore 'usine', xara numu kore nodei 'artist' hna tice co ruac'omelei ne hna nue cil'ore ta nodei guhne buice ci cori ri 'centr'. Ne melei joko ha ci deko enone ni buice ri gula Ro ne Peu nore Nodedran. Bane aroinilo yawe ore nodei ruac'omelei, ehnije nodei necen'ore guhne hna alane co hue co ule buice etha xara sa, banc aehngeni du buic'ore hnoreni ehnije ci alane co konekatu buic. Ne co aehngeni joko ko numu ta nodei guhne hna ceini bane ruace ne etanon'ore ta nodei enone ni buic. »

Thubenelo ta tini kore kenerekene hna ceini kabesion'ore Centr, ore Centr ha hna toe yawe. Rue fare ha hna ceini kabesion, ne hna ahmani ne sa kore guhne bane anene ore ta nodei ruace bane ci etanon. Sa kore peguhne me hma hna ceini ubuti banc era ne eleda 'miuzik', ne sa kore guhmarara hna ruaban, hna anene ore ta guserei ne ta ete hna kul hna rue bane iepengen'ore la ciroi ni menenge dridri.

Ila hna toebuti ore 'centr' ne ilore ci aehngeni ore ta nodei enone ni nodei 'artist'. Ore ruac'omelei hna kaione ko 'L'art est passage', tharan'ore hna menenge sese sa kore kenerekene ri Pomemi, ne bane ameceni ore guhne ko se nidi ace son'ore nodei artist.

**La ciroi me kabesi, ededo ne ore ci ru 'multimedia'**
Ta nodei wangome hna ane i Facebook ne Youtube, ci aehngeni ore ta ruace nore 'Centr', bane ule hnei ededo onom, ne bane lacnatane ne iepengene roione du buic'ore ruace ni nodei 'artist' ne nodei neruace nore 'Centr'. Ne melei joko kore gutusi *La légende de Pomemi*, hna dorowingone hnei Ilie Poindipenda.

Hna yoselo wene i gutusi Endemix, N°9, Numea, Pomeart,
Driseba jew'ore Febuare nore kenerekene 2015, p.54-56

**NODEI HNENGO**

**Kotre me hnadan**

Ci sibone co ureie pene wiwi whane i « Bane aengetaceni ore ruace ni 'la cultur' ri gula 'Porovas Nor'» pina i « ... ta nodei guhne hna ceini bane ruace ne etanon'ore ta nodei enone ni buic. » (/10 pts).

**Kotre me rewon**

Ci sibone co cedi pene nengone (/10 pts) :

1- Ci sibone co iepengen'ore nodei rane ne eziene hna konekatuone co ceini ore 'Centr Pomenie'. (/5 pts).

2- Ci sibone co kanonebuti ta sedongo kore guhne ci achugeni ore ruace ni nodei 'artist' ri Kaledronia ne Ade Hnabeti. (/5 pts).

**CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE (16) RÉDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE : NENGONE**

**CORRIGÉ DU SUJET**

**Guhue ci wala ri pon'ore ta necohned...**
Adapté de *Endemix, N° 9*, Nouméa, Poemart, Décembre-Février 2015, p. 54-56.

**NODEI HNENGO**

**Kotre me hnadan**

Ci sibone co ureic pene wiwi whane i «Bane acngetaceni ore ruace ni 'la cultur' ri gula 'Porovas Nor'» pina i « ... ta nodei guhne hna ceini bane ruace ne etanon'ore ta nodei enone ni buic. » (/10 pts).

*Revitaliser la culture en province Nord*
*En 2001, la direction de la culture de la province Nord s'installe à Pomémie. Deux ans plus tard, le centre culturel ouvre au public. À cette époque, le nouvel espace fait figure de pionnier, unique établissement du Nord à encourager les pratiques artistiques. « Il a fallu sensibiliser les populations, les inviter à venir pour qu'elles se rencontrent et échangent », se rappelle Sonia Mala Kondolo, directrice de 2003 à 2009. En 2010, un nouveau responsable est nommé : Sam Moinlaoupioh, fraîchement diplômé [...].*
*Le projet comprend trois axes stratégiques majeurs : la création, la formation et la diffusion. « Après l'ouverture de l'usine, beaucoup d'artistes ont été attirés par les offres d'emploi qu'elle proposait, désertant leurs ateliers. Nous courions vers un appauvrissement de la production artistique sur la côte Nord-Ouest. Pour éviter le pire, nous sommes allés à leur rencontre pour montrer que nous étions présents à leurs côtés, qu'un espace de travail et d'exposition leur était dédié. »*

**Kotre me rewon**

Ci sibone co cedi pene nengone (/10 pts) :

1- Ci sibone co iepengen'ore nodei rane ne eziene hna konekatuone co ceini ore 'Centr Pomemie'. (/5 pts).

*1996 : ci iticon'ore 'ma.*
*2001 : nodei necene ci menenge i Pomemi.*
*2003 : ci toe ore centr jew'ore nodei ngome cidi etano.*
*2011 : ci thingi ore centr ne ci whane co ceini kabesion.*
*2014 : ci toebuti yawe jew'ore nodei ngome co etano.*

2- Ci sibone co kanonebuti ta sedongo kore guhne ci aehngeni ore ruace ni nodei 'artist' ri Kaledronia ne Ade Hnabeti. (/5 pts).

*L'Académie des Langues Kanak*
*L'Agence de développement de la culture kanak-Centre Culturel Tjibaou*
*La bibliothèque Bernheim*
*La médiathèque de Poindimié*
*Le centre culturel Goa ma bwarhat de Hienghène*
*Le conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie*
*La maison du livre de la Nouvelle-Calédonie*
*Le musée territorial de la Nouvelle-Calédonie*
*Le musée de la ville*
*Le centre d'Art*
*Le Rex, etc.*

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------(( ))--------

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : DREHU

DUREE : 1 HEURE 30

COEF : 1

**SUJET**

**E cili easë tro hune la nöjei icetröne öni ne hnagejë...**

Macatre 2014, drai truedre jun, ame la Uma ne la qenenöj Pomemie e Koohne, ke, celëhi ijine kola fe ej, thupene la o köni macatre hna pane thing, göi troa ahnyipixene ej (thenge la aqane wai ewekë ne la asosiasio Poa Boa Vi Thila - E cili easë a tro hune la itre icetröne öni ne hnagejë) (...). Ame la aliene la Pomemie, ke, ej a qajaqaja la itre aliene ekö, thenge la hna iahnithekeun, ketre xötr koi ketre xötr. Ame la ifejicatre ne la götrane cili, kola qaja la hna isi catre ekö, hnene la itre thupëtresij. Nge, ame la kola pane cile pi la itre isi, me itre icilekeu ekö, e cili, tre, hnene la ketre atresi ka tru, hna perofetane laka, tro la ketre mene ka hnyipixe a ahmadradrane la göhnë cili, ka si madra. Nge tro la mene cili ka hnyipixe, ene la aqane wai ewekë ka hnyipixe, hnene la itre atre ka trene talane, a troa jëne la itre huliwa me itre talane i angatr, ka ej thei isa ala cas, a troa hane xup ahnyipixene la nöje, me la mele së e celë fen.

**Amelëne hmaca jë la qenenöj, ngöne la Porovës Nor**

Ame la göhnë cili, ke, hna itöne hmaca hnene la musi ne la Porovës (Nor), ngöne la macatre 1996. Nge, ame lo macatre 2001, hnene la itre elemekene la Kultur ne la Porovës Nor, hna lapa me huliwa e Pomemie. Lue macatre thupene, kola fe koi nöjei atre asë la Uma ne la qenenöj Pomemie. Ngöne la ijine cili, ame la hnë huliwa celë, ke, ej a mamafë la sipu göhnë, ne troa mamafë me huliwaane la itre talane ka ej thei isa ala cas, hnine la itre huliwa ne troa huliwaane la itre talane, ej la pane göhnene la qenenöj ngöne la Porovës Nor asë, nge, eje fe a fe gojenyine la itre xa göhnëne la qenenöj ka troa traqa thupene. « Nge hna pane ithuemacanyine hnyawa la nöjei atre, ne la Porovës Nor, matre ce traqa asë, troa pane ithawakeune me ce amamane la itre trepene mekune ka loi nyine troa ce xupe », nge, kola qaja, hnei Sonia Mala kondolo, celëhi hene la Uma ne la qenenöj, qane lo macatre 2003 goi 2009. Ngöne la macatre 2010, ca ketre hene ka hnyipixe, hna acil hmaca, Sam Moinlaoupioh, ka xötrei hetrenyi la itre pepa me hatr, nyine troa cilëne la Uma ne la qenenöj Pomemie. Ame la huliwa hna mekune troa traqa kow, ene la poroze, ke, hna thawa koi köni götrane ka nyipi ewekë : hnapan, troa xupe itre ewekë ka hnipixe jëne itre talane ; hnaluene, troa ini ; hnaakönine, troa qeje pengöne me amamane. « Thupene la hna fe la Uzin, ala nyimu catre hë la itre trahmany me föe ka trene talane, hna hule troa huliwa ngöne la Uzin, kola tro trije la itre hnë huliwa i angatr, ne troa amamane la nöjei « art » ngöne la götrane palahuë ne la Mëëk. Nge hnei huni hna troa wai angatr hmaca, matre troa qaja koi angatr la huliwa, hnei huni hna ajane, matre troa ce huliwane me angatr, nge tro hmaca angatr a bëek troa xome sisedrë la huliwa cili, ene la troa huliwaane la itre talane i angatr, nge, ase hë huni hnëkëne la göhnë nyine tro angatr a amamane la itre huliwa i angatr. »

Thupene la köni macatre ne huliwa, ke, hna fe hmaca la Uma ne la qenenöj, hetre lue fare ka tru hë, hna xupe ahnyipixene, ca göhnë ne amamane la itre huliwa i angatr, ca göhnë ka tru e tröne nyine troa amamai fia, elo, me nyima, me itre xane ju kö, nge, ca gatrane ceme itre sinöe hna tratraune me itre etë, nyine amamane la melene la atre Kanak. Hna huliwane la ketre ekesepozisio ka tru, hna hëne qene wiwi ka hape : « l'art est passage »,

ngöne la kola xötrei fe hmaca la Uma ne la qenenöj. Nge, ame la itre ewekë hna mamafë ngöne la ijine cili, ke, thangane la huliwa hna kuca me hna lapa fë ngöne la Uma ne la qenenöj, ngöne la ca macatre ka pexej. Jëne lai ekesepozisio cili, kola qaja amamane fe hë, ka hapo, troa hetre ewekë ka loj kowe la itre drai ka cahlemi ngöne la götrane la huliwa ne la itre atre ka trene talane, qa ngöne la hnei angatr hna ce huliwa memine la Uma ne la qenenöj. Pomemie, celë hi trepene ka troa cile huti, nyine tro la itre atre ka trene talane, a mama fë la itre talane me itre huliwa i angatr.

**Hnoijine ka hnyipixe, thöth, me « multimédia »**

Ame la kola hane mama ngöne Feise buk me Yu tub, hnene la Uma ne la qenenöj Pomemie, tre, kolo hi, matre, tro ej a easenyine la itre thöhi asë enehila memine fe la nöjei atre asë. Jëne la lue ewekë cili, ene Feise buk me Yu tub, ke, kola qaja amamane e cili, hnine lue ej, la aliene la götrane ne Pomemie, me amamane fe, la itre ka huliwa e cili me itre ka cilëne la Uma ne la qenenöj cili, ce memine fe kö la itre trahmany me föe ka huliwa me amamane la itre talane i angatr e cili. Nge kola qeje pengöne me amamane catrëne, la pengöne ne la e Pomemie, jëne la itus hna desëne hnei Ilie Poindipenda.

Adapté de *Endemix, N° 9*, Nouméa, Poemart, Décembre-Février 2015, p. 54-56.

**ITRE HNYING**

**Hnying 1**

Ujëne jë la trekesi celë qene wiwi « Amelëne hmaca jë la qenenöj, ngöne la Porovës Nor » Utihë « ...hnëkëne la göhnë nyine tro angatr a amamane la itre huliwa i angatr. » (/10pts)

**Hnying 2**

Sajë kowe la itre hnying celë, ngöne qene hlapa kanak (/10pts).

1- Qaja jë la itre ijine ka mama catr ngöne la kola kuca la Uma ne la qenenöj Pomemie. (/5pts)

2- Qaja jë la faif la o trepene me göhnene la itre Kultur e celë Kaledonia. (/5pts)

**CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE (16) RÉDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE : DREHU**

**CORRIGÉ DU SUJET**

**E cili easë tro hune la nöjei icetröne öni ne hnagejë...**
Adapté de *Endemix, N° 9*, Nouméa, Poemart, Décembre-Février 2015, p. 54-56.

**ITRE HNYING**

**Hnying 1**

Ujëne jë la trekesi celë qene wiwi « Amelëne hmaca jë la qenenöj, ngöne la Porovës Nor » Utihë « ...hnëkëne la göhnë nyine tro angatr a amamane la itre huliwa i angatr. » (/10pts)

*Revitaliser la culture en province Nord*
*En 2001, la direction de la culture de la province Nord s'installe à Pomémie. Deux ans plus tard, le centre culturel ouvre au public. À cette époque, le nouvel espace fait figure de pionnier, unique établissement du Nord à encourager les pratiques artistiques. « Il a fallu sensibiliser les populations, les inviter à venir pour qu'elles se rencontrent et échangent », se rappelle Sonia Mala Kondolo, directrice de 2003 à 2009. En 2010, un nouveau responsable est nommé : Sam Moinluoupioh, fraîchement diplômé [...].*
*Le projet comprend trois axes stratégiques majeurs : la création, la formation et la diffusion. « Après l'ouverture de l'usine, beaucoup d'artistes ont été attirés par les offres d'emploi qu'elle proposait, désertant leurs ateliers. Nous courions vers un appauvrissement de la production artistique sur la côte Nord-Ouest. Pour éviter le pire, nous sommes allés à leur rencontre pour montrer que nous étions présents à leurs côtés, qu'un espace de travail et d'exposition leur était dédié. »*

**Hnying 2**

Sajë kowe la itre hnying celë, ngöne qene hlapa kanak (/10pts).

1- Qaja jë la itre ijine ka mama catr ngöne la kola kuca la Uma ne la qenenöj Pomemie. (/5pts)

*Macatre 1996 : macatre ne kola itöne la uma cili, hnene la musine la Porovës.*
*Macatre 2001 : macatre ne kola lapa la musine la qenenöj ne la Porovës Nor, e Pomemie.*
*Macatre 2003, kola fe la Uma ne la qenenöj Pomemie, kowe la nöjei atre asë.*
*Macatre 2011, kola thinge la Uma ne la qenenöj Pomemie », nge, kola nyiqane la itre huliwa göi troa ahnyipixene ej.*
*Macatre 2014, kolo hmacu fe ej, koi nöjei atre asë.*

2- Qaja jë la faif la o trepene me göhnene la itre Kultur e celë Kaledonia. (/5pts)

*Académie des Langues Kanak*
*Agence de développement de la culture kanak-Centre Culturel Tjibaou*
*Bibliothèque Bernheim*
*Médiathèque de Poindimié*
*Centre culturel Goa ma Bwarhat de Hienghène*
*Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie*
*La maison du livre de la Nouvelle-Calédonie*
*Musée territorial de la Nouvelle-Calédonie et le musée de la ville*
*Centre d'Art*
*Le Rex, etc.*

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------⏮⏭---------

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : PAICI

DUREE : 1 HEURE 30

COEF : 1

**SUJET**

**Éré nâ jè pârâ görö tù naa wêê...**

Nâ 20 kârâ parui toro kârâ nâja 2014, nâ ia tëpwiri i âmû wâ goro nyêmânyê Pomémie naa Koohnê, géé nâ cèùrù êrêcié nâja goro wakè (aranârâ pituwâ kârâ Pucoo *Poa Boa Vi Thila*- éré nâ jè pârâ görö tù naa wêê) [...]

Jèkutâ goro éré Pomémie nâ taapo nâ pëërë nâ bwaa ticè tii goro jèkutâ mâ popai-inâ kanak. É wiâ i jèmââ mâ dau èpë pai ipaa kârâ âboro. Unâ jèè coo pââ pièpë, â é inâ pwi jè a-pacoomûûrû mâ o tèèpaa jè nîî-mûûrû pwa nâ âmû târâ nûa ê pââ éré bèèpwiri jooro naa wêê ê domîî nâ ia. Ê nîî pawâro mûûrû bèèpwiri nâ nîî kë tépa pwa-êmû, nâ géé goo pââ wakè kë-rë, nâ rë pitu naa goo pai caagai wërë ê göröpuu.

**Pa göö côwâ ê nyâmânyâ naa nâ éré Pwârâgöröwâ**

É pa i wâ bèèpwiri ê pituwâ naa nâ éré pwârâgöröwâ nâja 1996. Nâja 2001, nâ é tââ hoo pituwâ kârâ nyâmânyâ naa nâ éré pwârâgöröwâ naa Pomémie. Êrêilu géé nâ cèù-é â é tëpwiri-é i wâ târâ âboro. Nâ pëërë bèèpwiri, nâ ê éré Pomémie nâ jè jojooro auwakè, â nyê êco auwakè bë nâ pagöö ê pââ pai pwa êmû. E bwaa nîmîrî wë Sonia Kondolo, nyaa-kârâ auwakè bë géé goro 2003 tia goo 2009 pââ : « ba nyê po ité côwâ pai patêrê âboro mâ to dë-rë târâ mâ rë mê diri târâ mâ ipiti-rë mâ rë pi pwa jèkutâ ». Nâ 2010, nâ tunêê wë Sam Moinlaoupioh târâ mâ é pa pituwâ naa wêê ba të pai pa kêê pââ tii goro cêmû [...]

I wakè bèèpwiri nâ êrêcié pââ éré nâ mâinâ nâ é pawakèri : wërë kaa picaagai mûûrû, mâ picêmû goo mâ pai pipaari wèè. «Gèè nâcèùrù pai tëpiri wërë i wârâwakè Vavouto, â nâ wâru tépa caagai-mûûrû nâ rë itëë bwërë pââ wakè nââ ôwêê â rë jèè naacoo pââ auwakè kë-rë goo. Pwa nâ ticè êrê auwakè goro caagai-mûûrû naa nâ éré dö côwâ mâ pwârâgöröwâ. Târâ mâ câ caa dau mâinâ pai tièu wërë, wëibë nâ bë pârâ nâu mûdërë côwâ mâ inâ të-rë mâ bë pinaabéé-rë, â pwa ê éré târâ wakè mâ paari êrêwakè kë-rë nâ töpwö ba kë-rë.»

Géé nâ cèùrù êrêcié nâja târâ wakè goo â tëpiri côwâ i wâ bau du êrêilu pëo mâ caapwi ditërëwâ târâ paari pââ êrêwakè mâ caapwi aupwaköcö nâ tââ göröîgé mâ caapwi göröîgé târâ jöpwö mâ atû nâ paari ê wâro tabéaa kârâ âju âboro. Ê paari mûûrû *L'art est passage*, nâ wâjuwé kârâ caapwi nâja goro wakè, nâ paari cê cêmû kârâ o mwââ pwa naa wêê : ba Pomémie nâ jè auwakè târâ mâ pitoo wakè goro caagai mûûrû.

**Wâro nâbënî mâ dopwa mâ multimédia**

I wâ kârâ nyêmânyê nâ é wakè goro nêêmûûrûwakè nâbënî wërë kaa Facebook mâ Youtube târâ mâ é taté diri âboro mâ dopwa târâ mâ piwiâ pââ ê jèkutâ goo ê éré Pomémie, mâ paari diri âboro nâ wakè wêê mâ pwa ê pötèrè kârâ jèpa âboro acaagai mûûrû.-Nêêrêmûûrû inâ bakârâ *La légende de Pomémie*, nâ pwa wërë köcö-côô kârâ èpo géé goro pââ êmû-côô kë wë Ilie Poindipenda.

Wii côwâ géé goro *Endemix, N° 9*, Nouméa, Poemart, Décembre-Février 2015, p. 54-56.

## PITAWÈÈRI

### TAWÈÈRI 1

Guwë mwâã bii naa nâ popwaalé géé goro nêêtii « *Pa göö côwâ ê nyâmânyâ naa nâ éré Pwârâgörówâ.* » tia goo « *... â pwa ê éré târâ wakè mâ paari êrêwakè kë-rë nâ töpwö ba kë-rë.* » (/10 jèû-ê).

### PITAWÈÈRI 2

Guwë mwâã wii pâã otöpi kë-wë naa goo pâã tawèèri bèènî, naa nâ paicî târâ (/10 jèû-ê) :

1- Guwë mwâã inâ côwâ pâã pëërë nâ pièpötu ê jèkutâ goo i wâ goro nyêmânyê Pomémie. (/5 jèû-ê).

2- Guwë èpötù mwârâ pâã 5 auwakè goo nyâmânyê géé nî Kalédoni. (/5 jèû-ê).

**CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE (16) RÉDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE : PAICÎ**

**CORRIGÉ DU SUJET**

**Éré nâ jè pârâ görö tù naa wêê...**
Wii côwâ géé goro *Endemix, N° 9*, Nouméa, Poemart, Décembre-Février 2015, p. 54-56.

**PITAWÈÈRI**

**TAWÈÈRI 1**
Guwë mwâã bii naa nâ popwaalé géé goro nêêtii « *Pa göö côwâ ê nyâmânyâ naa nâ éré Pwârâgöröwâ* » tia goo « *... â pwu ê éré târâ wakè mâ paari êrêwakè kë-rë nâ töpwö ba kë-rë.* » (/10 jèû-ê).

*Revitaliser la culture en province Nord*
*En 2001, la direction de la culture de la province Nord s'installe à Poménie. Deux ans plus tard, le centre culturel ouvre au public. À cette époque, le nouvel espace fait figure de pionnier, unique établissement du Nord à encourager les pratiques artistiques. « Il a fallu sensibiliser les populations, les inviter à venir pour qu'elles se rencontrent et échangent », se rappelle Sonia Mala Kondolo, directrice de 2003 à 2009. En 2010, un nouveau responsable est nommé : Sam Moinlaoupioh, fraîchement diplômé [...].*
*Le projet comprend trois axes stratégiques majeurs : la création, la formation et la diffusion. « Après l'ouverture de l'usine, beaucoup d'artistes ont été attirés par les offres d'emploi qu'elle proposait, désertant leurs ateliers. Nous courions vers un appauvrissement de la production artistique sur la côte Nord-Ouest. Pour éviter le pire, nous sommes allés à leur rencontre pour montrer que nous étions présents à leurs côtés, qu'un espace de travail et d'exposition leur était dédié. »*

**PITAWÈÈRI 2**
Guwë mwâã wii pâã otöpi kë-wë naa goo pâã tawèèri bèènî, naa nâ paicî târâ (/10 jèû-ê) :

1- Guwë mwâã inâ côwâ pâã pëërë nâ piègötu ê jèkutâ goo i wâ goro nyêmânyê Poménie. (/5 jèû-ê)

*Nâ 1996 : éré Pwârâgöröwâ nâ é pa côwâ i wâ bèèpwiri ;*
*Nâ 2001 : ê pituwâ kârâ nyâmânyâ naa nâ éré pwârâgöröwâ nâ é tâã boo naa Poménie ;*
*Nâ 2003 : pai tëpiri wërë i wârâ nyâmânyâ târâ âboro.*
*Nâ 2011 : pai târi wërë i wârâ nyâmânyâ â autaapoo goo pâã wakè târâ mâ wâdé.*
*Nâ 2014 : pai tëpiri côwâ i wârâ nyâmânyâ târâ âboro.*

2- Guwë ègötù mwârâ pââ 5 auwakè goo nyâmânyê géé nî Kalédoni. (/5 jèû-ê)

- *I Akademi*
- *I ADCK-CCT*
- *I Wârâtii Bernheim*
- *I Wârâtii mâ nêëmûûrû nyâbi mâ naa Pwêêdi wimiâ*
- *I wârâ nyâmânyâ Goa ma Bwarhat naa Eengî*
- *I Wâ piwéaari mûûrû nyâbi mâ câbu géé Kalédoni*
- *I wârâ tii naa Kalédoni*
- *I wâ owéaari mûûrû géé Kalédoni*
- *I wâ owéaari mûûrû târâ Numiâ*
- *I wâ owéaari mûûrû caagai*
- *I Rex...*

**CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 30 MAI 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------(( ))--------

**EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE** : AJIE

DUREE : 1 HEURE 30 — COEF : 1

**SUJET**

**Tö kaa vâfâ rö pâfâ yù...**

Tèi nédaa 20 yùâ né *nédö* 2014, mwâ ka döwö né yôtiri kùlitùrèli tö Poménie rö névâ tö Koohnê na cî-e, rèi pè karhifi nédö radè ké yâwî xie na waa i pâfâ wakè ré yé waa röï (rö néxafaâ i ayiöyiayiö *Poa Boa Vi Thila* - Tö kaa vâfâ rö pâfâ yù) [...].

Vinimö né kaa tö rö Poménie na rhavû mâ rèi pâfâ nédaa ka bayê né vinimö dönévâ. Böfi virhenô na viyëi êfê pâfâ kâmö wi céfé waa vi paa mâ. Böfi na wê bèi tëë na pâfâ vicaa, rha « kâmö kau ka rhî » na êfêvèa êfê na mâ waa-i rö' rha möfö ka döwö cèki waa-e tëë pâfâ kaa tö ré na jö mâ na wafa röi. Böfi möfö-ré ka nââ möfu, wè möfö i pâfâ aritiyiti ré, waa i pâfâ wakè xéfé, céfé wakè vèki névâ.

**Pèmöfu tëë yëfë dönévâ rö pörövâyii Mèè névâ**

Böfi ké pètömâ e tëë wè na wiri tëë na adiminiyitarayiô pörövâyiiali rèi nédö 1996. Böfi tèi nédö 2001, direkiyiô né kùlitùri mi xè pörövâyii Mèè névâ wè na cuè rö Poménie. Böfi rèi kaafu nédö radè, yôtiri kùlitùrèli wè na cî-e yè pâfâ kâmö wânii. Böfi rèi céréé, kaa tö-ré ka döwö-ré na ûfû rha kaa tö ka bayê mâ, na tö rhaaxâ rö' mwâ rö Mèè névâ ré pèmöfu pâfâ ké waa yëfë aritiyitiki. « Na tö rha wakè mâ pè avènéxâi yè pâfâ kâmö, pè a'yè-fé cèki céfé mi na ka vijavirù vèâ mâ têvë vèâ », na tânéxâi waa tëë na Sonia Mala Kondolo, direkitirii rèi nédö 2003 pwa rö 2009. Böfi rèi nédö 2010, na wii na rha kâmö ka döwö ré yé nââ rö némèè wakè-ré wè : Sam Moinlaoupioh, na mi ké cëi pâfâ dipölömii xie [...].

Böfi waké-ré na töxafa karhifi pwêê wakè ka dö kââ wè : ké waa vè döwö pâfâ kââ, ké a'pâgüfü mâ ké êfêvèa yè pâfâ kâmö wânii. Böfi « radè ké cî ùyinii, na wii na ka pôfô aritiyii ré rhâmâ waa pâfâ wakè ré yé nââ röi, céfé böfi wê nââ wèrré pâfâ kaa wakè xéfé. Gèvé rhâmâ waa rha wêyê ré nââ da waa vè pôfô pâfâ pwêê wakè aritiyitiki rö ékafaé Mèè névâ-Kaa luu i mèèxa. Böfi vèki ké yè pèmöfu tëë wakè, gèvé böfi vi waa-fé cèki gèvé pèrrivèa yè-fé êfê gèvé tö pwafa-fé, böfi cèki céfé törhû êfê nââ wii rha kaa tö ka wakè mâ ka pèrrivéa pâfâ pwêê wakè xéfé ré gèvé waa vèki-fé. »

Böfi radè pè karhifi nédö né wakè, na wê cî tëë na yôtiri, böfi kau tëë vèfi kaafu mwâ ré yé waa e tëë, böfi rha mwâ kaa pèrrivèa pâfâ pwêê wakè, böfi rha kaa tö ka tö au rö bôyê mâ rha kaa tö ka waa yikùlitùrii mâ kaa töi na pâfâ pèyaa ré pèrrivèa kétöné möfu i pâfâ kâmö dönévâ. Böfi ké pèrrivèa pâfâ kââ ka döwö, mâ arii ka vâfâ vi, pwêê wakè ka mi xè rha nédö né réyidâyii, na nââ rha vibafi ka dö e : Poménie na wê tö rha mwâ kaa pèmöfu wakè aritiyitiki.

**Kââ ka döwö, ba dowa mâ mùlitiméđia**

Vèfi pèci xie rö Facebook mâ tö ékafaé Youtube, yôtiri kùlitùrèli wè na töxafa pâfâ pèwakè ka döwö pè tëvë vèfi pâfâ kâmö wânii mâ tuufi ba dowa, cèki viyëi vinimö né kaa tö-ré, mâ pèrrivèa pâfâ kâmö ré wakè röi mâ waa pâfâ kaa pèrrivèa pâfâ aritiyitii. Rha kaa yu vèki *Virhenô i Poménie*, rö kétöné bôdé-déyiiné ré yé waa vèfi pâfâ kaa yu déyiâ i Ilie Poindipenda.

Kaa waa i *Endemix, N° 9*, rö Numéa, Poemart, Dèyâbe-Vévirié nédö 2015, p. 54-56.

## VI ËRËWAA

### Vi ërëwaa 1

Pugèwè rö mêrêa' pwâgaŕa pèci-a mi xè «*Pèmöŕu tëë yërë dönévâ rö pörövâyii Mèè névâ* » pwa rö « *...rha kaa tö ka wakè mâ ka pèrrivéa pârâ pwêê wakè xéré ré gèvé waa vèki-ŕé.* » (/10 pts).

### Vi ërëwaa 2

Yu pârâ pè a'cëi xeve rö mêrêa' Ajië yè pârâ pè ërëwaa ré-tia (/10 pts) :

1- Yu pârâ ékaŕaé ka dö kââ vèkí vinimö i mwâ kùlitùrèli Pomémie. (/5 pts)

2- Yu tëë kanii âyititùyiô kùlitùrèli ré tö névâ rö Kalédöni ré gëve tâwai. (/5 pts)

**CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2015 POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE (16) RÉDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE : AJIË**

**CORRIGÉ DU SUJET**

**Tö kaa vâfâ rö pâfâ yù...**
Kaa waa i *Endemix, N° 9*, rö Numéa, Poemart, Dèyâbe-Vévirié nédö 2015, p. 54-56.

## VI ËRËWAA

### Vi ërëwaa 1

Pugèwè rö mêfêa' pwâgafa pèci-a mi xè «*Pèmöfu tëë yëfë dönévâ rö pörövâyii Mèè névâ*» pwa rö « *...rha kaa tö ka wukè mâ ka pèrrivéa pâfâ pwêê wukè xéfé ré gèvé waa vèki-fé.* » (/10 pts).

*Revitaliser la culture en province Nord*
*En 2001, la direction de la culture de la province Nord s'installe à Pomémie. Deux ans plus tard, le centre culturel ouvre au public. À cette époque, le nouvel espace fait figure de pionnier, unique établissement du Nord à encourager les pratiques artistiques. « Il a fallu sensibiliser les populations, les inviter à venir pour qu'elles se rencontrent et échangent », se rappelle Sonia Mala Kondolo, directrice de 2003 à 2009. En 2010, un nouveau responsable est nommé : Sam Moinlaoupioh, fraîchement diplômé [...].*
*Le projet comprend trois axes stratégiques majeurs : la création, la formation et la diffusion. « Après l'ouverture de l'usine, beaucoup d'artistes ont été attirés par les offres d'emploi qu'elle proposait, désertant leurs ateliers. Nous courions vers un appauvrissement de la production artistique sur la côte Nord-Ouest. Pour éviter le pire, nous sommes allés à leur rencontre pour montrer que nous étions présents à leurs côtés, qu'un espace de travail et d'exposition leur était dédié. »*

### Vi ërëwaa 2

Yu pâfâ pè a'cëi xcve rö mêfêa' Ajië yè pâfâ pè ërëwaa ré-tia (/10 pts) :

1- Yu pâfâ ékafaé ka dö kââ vèki vinimö i mwâ kùlitùrèli Pomémie. (/5 pts)

*1996 : böfi ké pètömâ e tëë wè na wiri na adiminiyitarayô pörövâyiiali rèi nédö 1996.*
*2001 : direkiyiô né kùlitùri mi xè pörövâyii Mèè névâ wè na cuè rö Pomémie.*
*2003 : yè cîî mwâ kùlitùrèli yè pâfâ kâmö wânii.*
*2011 : yè yâwî mwâ mâ waa e tëë pâfâ wukè ré tö léwé.*
*2014 : yè cîî tëë mwâ yè pâfâ kâmö wânii.*

2- Yu tëë kanîl âyititùyiô kùlitùrèli ré tö névâ rö Kalédöni ré gëve tâwai. (/5 pts)

*Akademi*
*Mwâ ka pèmöru kùlitùri dönévâ-Mwâ Kùlitùrèli Tjibaou*
*Bibiliotèkii Bèrinèmi*
*Médiatèkii mi xè Pwêêdiwimiâ*
*Mwâ kùlitùrèli Goa mâ bwarhat tö Yâgèèni*
*Mwâ ka waa vi rhe mâ vi kwé rö Kalédöni*
*Mwâ i pâîâ pèci rö Kalédöni*
*Müyié téritöriali tö Kalédöni*
*Müyié ré tö vilii*
*Mwâ ka waa Arii*
*Tö Rex, böfi.*

**CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS D'ADMINISTRATION GENERALE DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------⏮⏭--------

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : QCM PORTANT SUR L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

DUREE : 1 HEURE

COEF : 2

**SUJET**

| N° ANONYMAT |
| --- |
| |

***Le candidat devra choisir une réponse parmi celles proposées.***

***Barème :***

- *+ 1 pour une réponse correcte*
- *- 1 point pour une réponse fausse*
- *0 point pour une absence de réponse*

1. La majorité des trois cinquièmes de ses membres de l'assemblée de la province des îles Loyauté peut, pour le mandat suivant, réduire le nombre de ses membres à 7 :

a. Vrai
b. Faux

2. Les actes du congrès de la Nouvelle-Calédonie sont exécutoires dès lors :

   a. Qu'il a été procédé à leur publication au JONC et à leur transmission au haut-commissaire
   b. Qu'il a été procédé à leur publication au JONC ou à leur transmission au haut-commissaire Par des conseillers coutumiers
   c. Il n'y a pas de formalités particulières à accomplir

3. Le congrès peut autoriser le président du gouvernement à déléguer certaines de ses attributions aux membres du gouvernement :

   a. Vrai, à la majorité des trois cinquièmes
   b. Vrai, à la majorité simple
   c. Faux, les compétences propres du président ne peuvent jamais être déléguées

4. En tant que chef de l'administration, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie nomme aux emplois des services du congrès :

   a. Vrai
   b. Faux

5. La renonciation du statut particulier en faveur du statut de droit commun est constatée par :

   a- Le sénat coutumier
   b- Le conseil de l'aire coutumière d'origine du demandeur
   c- Le juge

6. Le congrès est réuni en session extraordinaire à la demande :

   a. De la majorité des trois cinquième de ses membres
   b. Du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
   c. Du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

7. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie peut déléguer en toute matière sa signature :

   a. Aux membres du gouvernement
   b. Aux chefs de section
   c. Aux chefs de service adjoints

8. Qui est le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

   a. Cynthia Ligeard
   b. Jean-Louis D'Anglebermes
   c. Philippe Germain

9. Le mandat de membre d'une assemblée de province est incompatible avec la qualité de membre du sénat coutumier :

   a. vrai
   b. faux

10. La publication au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie des désignations des autorités coutumières est assurée par :

    a. Le sénat coutumier
    b. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
    c. Le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie

11. Sont soumis aux obligations de déclaration induites par la loi relative à la transparence de la vie publique :

    a. Le président et les membres du gouvernement
    b. Le président du gouvernement seul
    c. Aucun

12. Le règlement intérieur du sénat coutumier peut être déféré :

    a. Au tribunal administratif
    b. Au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
    c. Aux conseils coutumiers

13. Le règlement intérieur des conseils coutumiers peuvent être déférés :

    a. Au tribunal administratif
    b. Au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
    c. Au sénat coutumier

14. Le conseil économique et social est saisi pour les propositions de loi du pays à caractère économique par :

a. Le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie
b. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
c. Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

15. Le sénat coutumier est composé de membres désignés par chaque conseil coutumier à raison :

a. D'un représentant par aire coutumière
b. De deux représentants par aire coutumière
c. De trois représentants par aire coutumière

16. Au cas où l'assemblée de province n'a pu se réunir le premier vendredi suivant l'élection de ses membres, elle peut être convoquée par :

a. Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
b. Le président du gouvernement désigné par le gouvernement
c. Le président de l'assemblée de province

17. Que signifie le sigle FIP :

a. Fonds intercommunal de prévention
b. Fonds intercommunal de péréquation
c. Fonds inter-collectivité de prévention

18. Le projet de budget provincial doit être déposé sur le bureau de l'assemblée au plus tard :

a. Le 15 octobre
b. Le 15 novembre
c. Le 30 novembre

19. Le haut-commissaire ou son représentant assiste aux séances des assemblées de province :

a. vrai
b. faux

20. La commune de Thio se situe sur le territoire de :

a. La province Sud
b. La province Nord
c. Elle est répartie entre ces deux provinces

Concours externe pour l'accès au corps
de rédacteur d'administration générale
Année 2015
Questionnaire à choix multiples
Organisation administrative et politique de la Nouvelle-Calédonie
Corrigé

***Le candidat devra choisir une réponse parmi celles proposées.***

***Barème :***

- ***+ 1 pour une réponse correcte***
- ***- 1 point pour une réponse fausse***
- ***0 point pour une absence de réponse***

1. La majorité des trois cinquièmes de ses membres de l'assemblée de la province des îles Loyauté peut, pour le mandat suivant, réduire le nombre de ses membres à 7 :

a. Vrai
b. Faux

2. Les actes du congrès de la Nouvelle-Calédonie sont exécutoires dès lors :

   a. Qu'il a été procédé à leur publication au JONC et à leur transmission au haut-commissaire
   b. Qu'il a été procédé à leur publication au JONC ou à leur transmission au haut-commissaire Par des conseillers coutumiers
   c. Il n'y a pas de formalités particulières à accomplir

3. Le congrès peut autoriser le président du gouvernement à déléguer certaines de ses attributions aux membres du gouvernement :

   a. Vrai, à la majorité des trois cinquièmes
   b. Vrai, à la majorité simple
   c. Faux, les compétences propres du président ne peuvent jamais être déléguées

4. En tant que chef de l'administration, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie nomme aux emplois des services du congrès :

   a. Vrai
   b. Faux

5. La renonciation du statut particulier en faveur du statut de droit commun est constatée par :

   a- Le sénat coutumier
   b- Le conseil de l'aire coutumière d'origine du demandeur
   c- Le juge

6. Le congrès est réuni en session extraordinaire à la demande :

   a. De la majorité des trois cinquième de ses membres
   b. Du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
   c. Du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

7. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie peut déléguer en toute matière sa signature :

   a. Aux membres du gouvernement
   b. Aux chefs de section
   c. Aux chefs de service adjoints

8. Qui est le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

   a. Cynthia Ligeard
   b. Jean-Louis D'Anglebermes
   c. Philippe Germain

9. Le mandat de membre d'une assemblée de province est incompatible avec la qualité de membre du sénat coutumier :

   a. vrai
   b. faux

10. La publication au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie des désignations des autorités coutumières est assurée par :

    a. Le sénat coutumier
    b. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
    c. Le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie

11. Sont soumis aux obligations de déclaration induites par la loi relative à la transparence de la vie publique :

    a. Le président et les membres du gouvernement
    b. Le président du gouvernement seul
    c. Aucun

12. Le règlement intérieur du sénat coutumier peut être déféré :

    a. Au tribunal administratif
    b. Au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
    c. Aux conseils coutumiers

13. Le règlement intérieur des conseils coutumiers peuvent être déférés :

    a. Au tribunal administratif
    b. Au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
    c. Au sénat coutumier

14. Le conseil économique et social est saisi pour les propositions de loi du pays à caractère économique par :

a. Le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie
b. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
c. Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

15. Le sénat coutumier est composé de membres désignés par chaque conseil coutumier à raison :

a. D'un représentant par aire coutumière
b. De deux représentants par aire coutumière
c. De trois représentants par aire coutumière

16. Au cas où l'assemblée de province n'a pu se réunir le premier vendredi suivant l'élection de ses membres, elle peut être convoquée par :

a. Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
b. Le président du gouvernement désigné par le gouvernement
c. Le président de l'assemblée de province

17. Que signifie le sigle FIP :

a. Fonds intercommunal de prévention
b. Fonds intercommunal de péréquation
c. Fonds inter-collectivité de prévention

18. Le projet de budget provincial doit être déposé sur le bureau de l'assemblée au plus tard :

a. Le 15 octobre
b. Le 15 novembre
c. Le 30 novembre

19. Le haut-commissaire ou son représentant assiste aux séances des assemblées de province :

a. vrai
b. faux

20. La commune de Thio se situe sur le territoire de :

a. La province Sud
b. La province Nord
c. Elle est répartie entre ces deux provinces

**CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---

**EPREUVE ORALE D'ADMISSION** : COMMENTAIRE DE TEXTE SUIVI D'UN ENTRETIEN AVEC LE JURY VISANT A APPRECIER LES APTITUDES ET MOTIVATIONS DU CANDIDAT

PREPA : 30 MINUTES
DUREE : 30 MINUTES

COEF : 3

**SUJET 1**

Ce sujet comprend 3 pages, y compris la page de garde.

la Croix

# Comment faire face à la crise des migrants en Grèce?

Après les 50 000 réfugiés qui ont débarqué sur les îles grecques en juillet 2015, il en est arrivé 21 000 entre le 10 et le 16 août. Ces personnes – 82 % de Syriens, 14 % d'Afghans et 3 % d'Irakiens – méritent le statut de réfugié selon le Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR).

ACHILLEAS ZAVALLIS/AFP
Des migrants syriens attendent de s'enregistrer auprès des autorités grecques sur l'île de Lesbos, le 17 août 2015.

Pour Vincent Cochetel, directeur du bureau Europe du Haut commissariat aux réfugiés, l'Union européenne doit faire face à ses responsabilités.

« La situation en Grèce est tout à fait anormale. Les autorités n'ont rien mis en place pour faire face à ces arrivées massives et prévisibles de réfugiés qui ont besoin de protection.

L'on savait en effet depuis 2014 qu'un vent de panique s'était emparé de la communauté syrienne – grâce au monitoring des réseaux sociaux en arabe – face à la multiplication des tragédies en Méditerranée et au déploiement de vaisseaux militaires européens en mer et que celle-ci s'apprêtait à délaisser la route libyenne au profit du passage par la Turquie.

**1,8 million de réfugiés en Turquie**

Ces dernières années, l'argent européen a été mobilisé pour le contrôle certes nécessaire des frontières, mais pas, ou si peu, pour l'accueil des demandeurs d'asile et l'intégration de ceux qui sont reconnus comme réfugiés! La Grèce n'a, depuis des années, que 1 100 places d'accueil. Et le plan de la Commission européenne reste très limité puisqu'il prévoit de porter ces capacités à 2 500 places, fin 2016.

La Grèce doit assumer sa part de responsabilité. Si elle devait faire face à une urgence civile comme un tremblement de terre, elle mobiliserait tous les moyens possibles. Or nous sommes face à une urgence. Et l'afflux d'arrivants va se poursuivre durablement.

**> Lire aussi: Explosion des demandes d'asile en Europe**

**CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---

**EPREUVE ORALE D'ADMISSION** : COMMENTAIRE DE TEXTE SUIVI D'UN ENTRETIEN AVEC LE JURY VISANT A APPRECIER LES APTITUDES ET MOTIVATIONS DU CANDIDAT

PREPA : 30 MINUTES
DUREE : 30 MINUTES

COEF : 3

**SUJET 3**

Ce sujet comprend 2 pages, y compris la page de garde.

# A la sortie de Sciences Po Paris, les femmes sont moins payées que les hommes

Le Monde | 24.07.2015 à 13:51 | Mis à jour le 24.07.2015 à 13:25 | Par Sylvain Gouvion

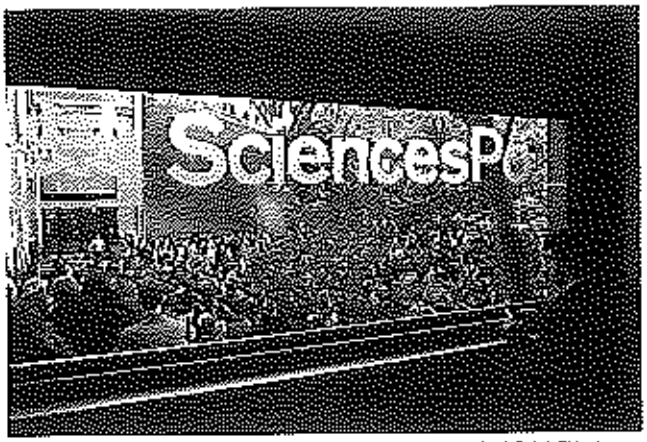


Étudiants pour toute en April 4, 2012 at the Sciences Po political science university headquarters in Paris to Richard Descoings, director of the Paris Institute and chief administrator of the Journal Foundation of Political Science (JFPS) and a vice-president of the Institute on April 3, 2012 in New York. AFP/PHOTO BERTRAND LANGLOIS/PHOTO BERTRAND LANGLOIS/AFP

Un an après leur sortie de Sciences Po Paris, les jeunes femmes sont en moyenne payées 30 % de moins que leurs anciens camarades de sexe masculin. C'est ce qui ressort de l'enquête insertion de l'établissement publiée jeudi 23 juillet et réalisée auprès des étudiants diplômés en 2013.

Cet écart ne manquera pas de faire réagir la direction de la grande école parisienne qui figure depuis juin parmi les dix champions universitaires du classement « Hector Sito » de l'ONU Femmes. Ce palmarès récompense dans le monde entier les décideurs (présidents d'universités, chefs d'entreprise, chefs d'Etat) pour leur engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et leur capacité d'influence sur le sujet.

Et pour cause. Quinze mois après la sortie de l'école, l'écart salarial entre hommes et femmes a presque doublé entre la promotion 2012 – où il n'était que de 15 % – et la promotion 2013. Si la rémunération brute moyenne des diplômés de Sciences Po est d'environ 43 000 euros par an, elle passe de 48 100 à 52 500 euros pour les hommes, alors que les femmes voient le leur baisser de 40 600 à 37 100 euros. L'enquête indique ainsi que « *les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les tranches de rémunérations les plus basses, les hommes étant proportionnellement plus nombreux dans les tranches élevées* ».

## Activités moins rémunératrices

Le prestigieux diplôme ne met donc pas les jeunes femmes à l'abri des inégalités salariales. Pas surprenant puisque des études ont montré que plus on monte dans la profession de cadre, plus la rémunération est individualisée, et plus l'écart salarial se creuse.

Mais ces chiffres « *sont le reflet des inégalités dans la société* », commente Hélène Kloeckner, référente en égalité femmes hommes à Sciences Po, poste créé il y a tout juste un an. L'étude pointe aussi quelques pistes de réponses : « *Femmes et hommes ne s'orientent pas tout à fait vers les mêmes secteurs d'activité et n'occupent pas les mêmes fonctions* ». Il en est ainsi des secteurs de la communication, des ONG ou des associations, de l'éducation ou de la recherche, que les femmes diplômées en 2013 ont privilégiés. Des champs d'activité souvent moins rémunérateurs que la banque, les assurances, le commerce, la distribution ou la finance vers lesquels les hommes s'orientent plus facilement.

Hélène Kloeckner rappelle que dans le cadre du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (Presage) et du projet européen EGERA qu'elle coordonne depuis janvier 2014, l'école intègre une réflexion sur le genre tant dans son fonctionnement que dans ses activités d'enseignement et de recherche. A la rentrée prochaine, des ateliers à destination des jeunes femmes et portant sur l'insertion professionnelle et la négociation du salaire seront par ailleurs mis en place.

## « Autocensure »

Ce n'est sans doute pas encore suffisant pour Rachel Silvera, économiste, maître de conférences à l'université Paris X Ouest Nanterre, auteure d'*Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires* (La Découverte, 2014). Les ateliers à destination des diplômées, dit-elle, peuvent laisser penser que « *c'est une question de choix* ». Mais « *l'autocensure* » qu'elles peuvent mettre en place trouve bien son origine dans les « *freins culturels à l'œuvre dans le recrutement fait par les employeurs qui, de fait, font souvent moins confiance aux femmes pour des postes à responsabilité ou sur certains secteurs* ».

Avec comme résultat, selon Rachel Silvera, des femmes qui pensent, souvent inconsciemment : « *Les employeurs ne voudront pas de moi dans la banque, ou à tel poste important, car je suis une femme, donc je n'y vais pas.* » Une crainte qui ne repose pas sur rien. Les employeurs ont tendance « *à proposer plus facilement des primes aux hommes* ».

« *Justement*, conclut Hélène Kloeckner, *nos étudiants et étudiantes vont accéder à des postes à responsabilité. Notre objectif est clairement de les sensibiliser afin qu'ils soient en mesure de diffuser cette culture de l'égalité.* »

**CONCOURS EXTERNE OUVERT POUR LE RECRUTEMENT DE SEIZE REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

---------⏮⏭--------

**EPREUVE ORALE D'ADMISSION** : COMMENTAIRE DE TEXTE SUIVI D'UN ENTRETIEN AVEC LE JURY VISANT A APPRECIER LES APTITUDES ET MOTIVATIONS DU CANDIDAT

PREPA : 30 MINUTES
DUREE : 30 MINUTES

COEF : 3

**SUJET 4**

Ce sujet comprend 3 pages, y compris la page de garde.

# Nouvelle-Calédonie : « On a ouvert un processus de décolonisation par étapes »

Le Monde.fr | 13.05.2014 à 06h57 • Mis à jour le 19.05.2014 à 09h03 | Par Angélique Chrisafis (correspondante)

Le centre culturel Tjibaou à Nouméa, Nouvelle-Calédonie. *FRANCOIS GUILLOT/AFP*

*1998, accord de Nouméa : en Nouvelle-Calédonie, on célèbre (oui célébration) l'autodétermination sur l'indépendance est prévue entre 2014 et 2018 et les transferts de compétence sont lancés. Depuis, le processus de décolonisation est en route. Aujourd'hui, le « caillou » est déjà responsable de larges pans de sa vie publique, de la santé à l'éducation en passant par la sécurité civile, l'environnement ou la fiscalité. Et l'entre, avec espoir ou appréhension, dans cette période 2014-2018, qui s'est ouverte avec des élections provinciales anticipées le 11 mai. Les non-indépendantistes y ont conservé une courte majorité au Congrès, l'institution chargée de nommer le gouvernement calédonien, mais aussi d'organiser les référendums d'autodétermination. Décryptage du processus de décolonisation en cours avec Mathias Chauchat, universitaire et juriste, conseiller aux affaires institutionnelles auprès de l'ancien président indépendantiste du Congrès Roch Wamytan.*

**Qu'attend-on en Nouvelle-Calédonie entre 2014 et 2018 ?**

Mathias Chauchat : La période 2014-2018, c'est la « suite » de l'accord de Nouméa. On doit achever les derniers transferts de compétences non régaliennes, et on doit se poser la question du transfert des compétences de souveraineté qui sont exercées par l'Etat [affaires extérieures, ordre public, justice, défense, monnaie]. C'est la question des référendums d'autodétermination, dits « d'accès à la pleine souveraineté ».

Avant de s'attaquer aux compétences régaliennes, il reste à banaliser celles qui ont trait à l'article 77 de la loi organique qui détermine le statut du pays : l'enseignement et la contrôle de légalité des provinces et des communes, l'audiovisuel, l'université... Les indépendantistes voudraient lancer rapidement ce processus, mais les partis non indépendantistes [qui ont remporté le Congrès] résistent farouchement à ces transferts, qui doivent pourtant être bouclés avant le référendum.

**Quelles sont les issues possibles à la fin de ces référendums d'autodétermination ?**

D'abord, c'est le Congrès qui doit organiser un à trois référendums, par une majorité des trois cinquièmes. Si le Congrès ne le fait pas, l'Etat a l'obligation de poser la question de l'indépendance en novembre 2018. Dans ce cas, une minorité au Congrès pourra demander encore un second, puis un troisième référendum, tous les deux ans. Le processus peut donc s'étaler sur une dizaine d'années encore.

Ensuite, tout dépend du résultat des référendums. L'indépendance, c'est un oui à un coup : si, dès le premier référendum, la Nouvelle-Calédonie vote pour, elle devient indépendante de la France. Si elle vote contre, il y a un second référendum : êtes-vous sûrs de ne pas vouloir être indépendants ? Puis, si le non l'emporte encore, il y a un troisième référendum : êtes-vous définitivement sûrs ? Si c'est une troisième fois non, rien ne change, les compétences qui ont été transférées à la Nouvelle-Calédonie sont irréversibles, le corps électoral reste gelé, etc. On retourne pour trouver un nouvel accord politique.

Dans tous les cas, l'issue de cette période ne pourra pas être l'intégration à la France, la départementalisation. On ne repart pas en arrière sur l'autonomie gagnée par la Nouvelle-Calédonie, c'est exclu par l'accord de Nouméa, qui a un caractère irréversible. Sinon, il faudrait modifier la Constitution française, et les indépendantistes n'accepteront jamais ce retour en arrière.

La seule alternative à l'indépendance pure et simple, ce serait finalement un statut d'Etat associé avec la France. En fait, plus qu'un statut, c'est plutôt un ensemble de dispositions qui peuvent se négocier avec l'ancienne puissance administrante. Il y a dans le Pacifique insulaire toute une gamme d'Etats associés avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou les Etats-Unis qui nous montrent les voies du possible. Les îles Cook, par exemple, sont associées à la Nouvelle-Zélande avec un statut, de fait, d'Etat indépendant, mais dans lequel ils ont gardé la nationalité néo-zélandaise, ce qui leur assure la libre-circulation dans ce pays et en Australie. Conserver la nationalité française est d'ailleurs une des grandes revendications identitaires des non-indépendantistes de Nouvelle-Calédonie. On peut aussi garder la possibilité d'une assistance administrative ou financière de l'ancienne métropole...

**La question du corps électoral est aussi cruciale pour déterminer le résultat du vote. Qui vote aux élections provinciales et aux référendums ?**

D'abord, il faut comprendre que pour les indépendantistes, on a ouvert en 1988, avec l'accord de Matignon, un processus de décolonisation qui se fait par étape et conduit inéluctablement à l'émancipation. Or ils considèrent que cette étape nécessairement par l'arrêt de la colonie de peuplement.

Du coup, on a dans l'accord de Nouméa une disposition qui restreint le droit de vote à certaines populations. Il y a les personnes qui sont inscrites avant l'accord de Matignon, soit avant 1988. Ce sont les Kanak et les Caldoches, ainsi que leurs descendants, qui ont bénéficié de la « double reconnaissance », de la poignée de main entre l'indépendantiste Jean-Marie Tjibaou et le non-indépendantiste Jacques Lafleur]. En dehors de ces « gens du pays », on a ouvert la citoyenneté potentielle et le droit de vote à une population intermédiaire, arrivée entre 1988 et l'accord de Nouméa, en 1998. Mais seulement à des conditions très strictes : dix ans de présence continue sur le territoire et une inscription sur la liste électorale [des élections nationales] de 1998 au plus tard.

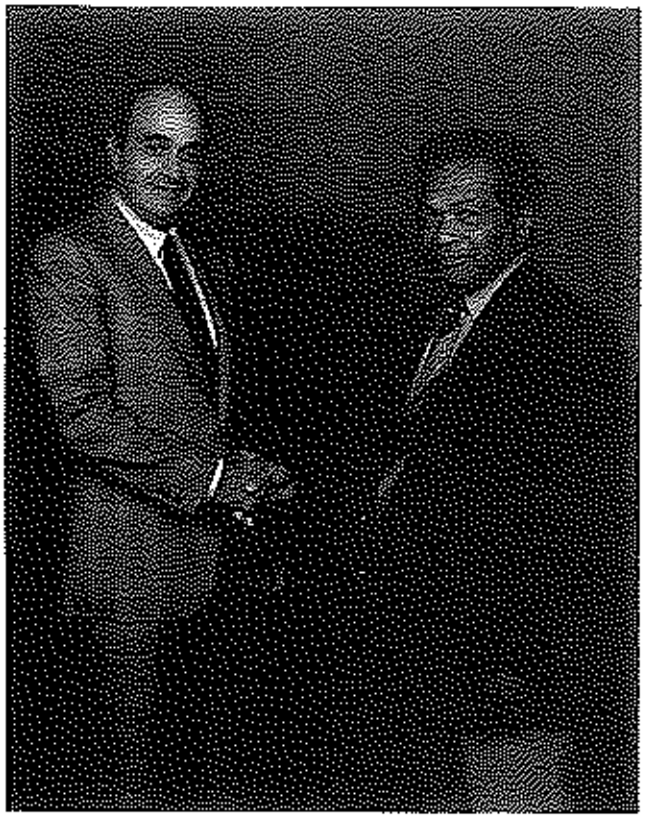

Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur scellent les accords de Matignon, juin 1988 © AFP/CPL CDT, G. Mu'Ami & © Sipa

Pour le corps électoral des référendums d'autodétermination, il devrait y avoir un critère encore plus strict : dix-vingt ans de résidence continue minimum, avec une activité en Nouvelle-Calédonie avant le 31 décembre 1994.

Dans tous les cas, tous Français arrivé en Nouvelle Calédonie après 1998 ne bénéficiera jamais de la citoyenneté calédonienne. Sauf à ce qu'on modifie la Constitution française. Mais les indépendantistes ne négocieront pas l'élargissement du corps électoral.

C'est ce que suggèrent les controverses sur la définition du corps électoral qui ont eu lieu avant les élections provinciales du 11 mai, avec les radiations massives de 5 600 électeurs considérés par les indépendantistes comme inscrits illégalement sur les listes ..

En pratique, ce critère de l'inscription sur les listes électorales de 1998 n'est pas appliqué, alors qu'il avait été inscrit dans l'accord de Nouméa. Liées aux critères sont appliqués de manière laxiste. L'Etat est au cœur de la multiplication des exceptions indues, il a ailleurs refusé jusqu'en 2013 l'accès à la liste électorale de 1998, empêchant ainsi de vérifier précisément ceux qui pouvaient accéder à la citoyenneté de la Nouvelle Calédonie.

Dans quand les indépendantistes se battent afin d'obtenir pour vérifier la citoyenneté de chacune des personnes inscrites entre 1998 et 1998, c'est effectivement le message qu'ils entendent faire passer : ils ne décrient pas sur le corps électoral, tout simplement parce que s'ainsi, ce sera trop difficile pour eux d'accéder à l'indépendance par les urnes. La leçon pour les Kanak, c'est la solution employée locuma en Australie, à savoir devenir un peuple autochtone minoritaire dans son propre pays. Aujourd'hui, ils font 44 % du corps électoral général, et le corps électoral restreint des référendums devrait les conduire à peser pour à peu près 50 % des électeurs. Donc ils ne peuvent pas reculer d'un pas.

Le but aujourd'hui d'un corps électoral restreint est de dire que, si on décolonise, alors on arrête le peuplement et la politique de noyade démographique des Kanak sous des flux migratoires venus de l'extérieur. [Voir à ce sujet la lettre du premier ministre Pierre Messmer au secrétaire d'Etat aux Dom-Tom en 1972 : *« La présence française en Calédonie ne peut être assurée sans guère mondiale que par une immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des DOM, devant pareille d'aller ce danger en améliorant le rapport numérique des communautés.* »] Car les nouveaux arrivants, même s'ils ne votent plus, constituent une menace potentielle sur les équilibres démographiques et politiques du pays par leur revendication d'égalité.

Il faut bien voir que si la situation économique calédonienne est florissante aujourd'hui, c'est notamment parce que l'Etat continue de s'y endetter plus que de raison et y finance les transferts, la défiscalisation, les indexations de salaires des fonctionnaires... L'argent coule à flot, c'est l'Outre-Mer de grand-papa, comme il y avait la Françafrique. Mais à un moment donné, l'Etat va devoir mettre de l'ordre dans ses finances publiques en Outre-Mer. Et là, les flux migratoires vont s'inverser.

Parce que ce qui fait venir les Métropolitains en Nouvelle-Calédonie, à part le climat et la beauté du pays, c'est l'argent. Si le niveau de vie baisse, c'en est fini de la Nouvelle-Calédonie française. Ce que les indépendantistes demandent, c'est par exemple qu'on ne paie pas moins un fonctionnaire français en Nouvelle-Calédonie, où il est payé deux fois plus qu'en Métropole, ce qui incite à rester. C'est une vraie mobilité des compétences qui viennent travailler ici. Aujourd'hui, on est encore dans un encouragement à la colonie de peuplement. Là-dessus, la France ne respecte pas parfaitement les résolutions des Nations unies.

Lire aussi : Les « indigènes » défavorisent sur la Calédonie | société [illegible]